



Service Jeunesse
Un programme prometteur

En coulisse
des résidences
Autonomie

33^e Festi'Val de Marne
Moments d'évasion

panorama

#180 OCTOBRE 2019

PLUS D'ACTUALITÉS SUR
fresnes94.fr



ACCUEIL UNIQUE

Plus simple
ma Ville!

Fresnes

ACTUALITÉS 4

Ils font l'actu 4

Pierre-Yves Navarro • Ludivine Patat •
Conseil de quartier Nord • Hélène Runavot



Rentrée scolaire : une rentrée sous les meilleures augures 6

Service Jeunesse : un programme prometteur 7

PIJ et Espace numérique : des ressources pour tout le service



Marchés alimentaires et paysans : à vos paniers ! 8



Urbanisme : le projet Moulin de Berny à repenser 9
Propreté : rendez-vous au 2^e nettoyage participatif !

Tout en images 10



12 GRAND ANGLE

Accueil unique : plus simple ma Ville !

Un projet au long cours
Un espace et des interlocuteurs dédiés
à de multiples démarches
Une relation et un suivi individualisés



16 EN COULISSE

Résidences Autonomie : Des résidences où il fait bon vieillir



18 SORTIR

33^e Festi'Val de Marne : Moments d'évasion

21 SPORTS

Jiu-Jitsu : Champions de France !
Disparition : Maître Jacques s'en est allé

22 RENDEZ-VOUS

Sélection de l'agenda du mois

24 EXPRESSIONS CITOYENNES

Tribunes politiques

27 HISTOIRE(S)

Jean-Jacques Werner

29 VIE QUOTIDIENNE

Jouez ! • État civil
Mémo mairie • Infos santé

30 LA VILLE AGIT

Deux arbres de perdus... Mais douze de retrouvés !



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.
1 place Pierre-et-Marie-Curie 94260 Fresnes. T. 01 49 84 56 56. Courriel:
journal@fresnes94.fr | Directrice de la publication: Marie Chavanon |
Rédactrice en chef: Noa Chartois | Rédaction: Olivia Bazenet, Hélène Cail,
Marie-Pierre Grassi | Maquette: Olivia Bazenet et Hélène Cail | Photos: ser-
vices municipaux, Memories | Conception graphique: Atelier des Gibou-
lées, www.atelier-des-giboulees.com | Impression: Groupe Morault: 2
avenue Berthelot, ZAC de Mercières Compiègne | Régie publicitaire: CMP
(Conseil Marketing Publicité), 7 quai Gabriel-Péri 94340 Joinville-le-Pont.
Contact: David Tiefenbach, T. 06 70 21 07 12 | Distribution: Ohé Services, 5
avenue du Général-de-Gaulle 94240 L'Haÿ-les-Roses | Dépôt légal: 1-9-
89. ISSN: 1245-1703 | Tirage: 13 800 exemplaires.

Les Fresnois-es attendent de leurs élus qu'ils adoptent un comportement exemplaire

En ma qualité de Maire de Fresnes et de présidente de la SEMAF, je me dois d'assurer la protection des fonds qui leur sont confiés. Je suis, de plus, particulièrement attachée à la moralisation de la vie publique et à l'exemplarité du comportement des élus.

À la lumière des informations qui me sont parvenues et qui concernent en particulier les conditions dans lesquelles des frais de bouche (pourtant déjà pris en charge par la commune de Fresnes jusqu'en juin 2017) ont été remboursés par la SEMAF à mon prédécesseur, j'ai saisi le ministère public de ces faits, comme le prévoit l'article 40 du code de procédure pénale.

En cette période où nos concitoyens sont confrontés à des difficultés financières parfois considérables, aucune légèreté dans la gestion de l'argent public de la commune ou de l'argent d'une société à capital majoritairement public telle que la SEMAF ne doit être tolérée.

J'ai toute confiance dans le Parquet pour donner suite à cette plainte d'intérêt général et pour mener l'enquête nécessaire en toute indépendance.

Propreté urbaine : ensemble faisons évoluer les comportements

La propreté concerne en premier lieu l'individu. Pourtant, elle est aussi affaire collective. C'est ainsi qu'il est des questions qui fâchent et la question des incivilités face à la propreté en fait partie. Ce sont parfois des petits riens dont la répétition empoisonne la vie d'une résidence, ou bien des dépôts sauvages que l'on constate ici ou là dans les rues de la ville. Toujours est-il que si le phénomène d'incivilité ne touche qu'une infime minorité d'individus, la malpropreté persiste dans certains quartiers de la ville du fait du comportement de quelques-uns.

Est-ce le poids des habitudes ? Ou bien celle de la désinvolture ? De toute évidence, ces agissements bousculent les règles élémentaires qui garantissent l'harmonie sociale. C'est pourquoi il est indispensable de réagir, de faire évoluer les comportements en faisant œuvre de pédagogie auprès du grand public, car si la répression est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Évitions les poubelles qui traînent, respectons les jours de collecte, protégeons notre environnement.



Sécurité au quotidien à Fresnes: une démarche de coopération renforcée avec les forces de Police nationale

La police municipale concourt à la sécurité de la population et des intérêts publics, principalement au travers des actions qui assurent la tranquillité publique. Mais les actions de celle-ci ne peuvent remplacer l'intervention indispensable de la Police nationale qui agit en complémentarité. Assurer la sécurité des personnes et des biens, prévenir et réprimer les actes de délinquance sont des charges qui incombent à l'État. Pour autant, il paraît difficile de lutter contre l'insécurité par le seul renforcement de la répression. À Fresnes, nous nous dirigeons vers une réelle stratégie globale d'intervention alliant proximité, coopération et complémentarité pour assurer la sécurité de tous les Fresnois-es. Les effets commencent à se faire sentir avec une baisse de 11 % des faits de délinquance sur la ville.

MARIE CHAVANON
MAIRE DE FRESNES.

 @MarieChavanon94260

 @MarieChavanon



À 41 ans, Pierre-Yves Navarro a pris, mi-septembre, la direction de la MJC Louise-Michel.

PIERRE-YVES NAVARRO

La dynamique de bienveillance

Nouveau directeur de la MJC, Pierre-Yves Navarro est un familier des lieux qu'il fréquente depuis sa jeunesse. Rencontre avec un homme altruiste et passionné.

Cet homme-là était fait pour retrouver la MJC Louise-Michel ; on se dit parfois que les choses sont écrites... Il faut dire que, gamin, le jeune batteur et percussionniste qu'il était en a donné des concerts à la MJC, avec plusieurs des groupes de funk dont il faisait partie. « C'était aussi l'occasion de rencontrer des adultes référents », confie-t-il. Il a pris des cours d'écriture, aussi, avec un ancien directeur de la MJC, Jacques Dorval, friand des mots qu'il est...

Après avoir été animateur et directeur de colonies de vacances, le jeune homme d'alors commence à s'intéresser aux personnes en difficultés et se forme, à 20 ans, à l'École de formation psycho-pédagogique. Il devient éducateur spécialisé au sein de la structure FAM Alternat, foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés, à Antony, pendant 15 ans. Entre-temps, Pierre-Yves complète sa formation en passant un certificat de musicothérapie active, avec pour but de « créer du lien grâce à la musique ». Il y a quatre ans, à la MJC, il présente même *Little Italy*, une comédie musicale qu'il a écrite avec les jeunes adultes autistes dont il était l'éducateur. La médiation par la culture et par le sport aussi : il aidera au développement du sport adapté, notamment auprès de Jacques Arnoux, professeur de judo qui nous a quittés cet été. Plus tard formateur à l'IRTS Montrouge, Pierre-Yves fera aussi une formation de chef de service dans le médico-social. Quand il voit l'annonce de la MJC, il y va, lui qui depuis toujours se disait « voilà un taf qui a du sens ».

Désormais directeur et ravi de l'être, Pierre-Yves Navarro souhaite « continuer à donner ses lettres de noblesse à la MJC et apporter un vent nouveau sur des fondations solides dans cette maison qui est un lieu de construction citoyenne, pour tous ». Nul doute qu'il y parviendra. ■ H.C.

LUDIVINE PATAT

Prêts pour un voyage intérieur ?

Ludivine Patat a ouvert sa consultation d'hypnothérapie le 2 septembre au cabinet paramédical du 62 boulevard Pasteur.

« Je me suis toujours dit que si je devais changer de métier, ce serait pour aider les autres. » Au passage de la trentaine, Ludivine Patat, alors secrétaire de direction en collectivité depuis plus de 5 ans, s'interroge et suit un stage sur la confiance en soi, dans le cadre professionnel. Elle enchaîne sur un bilan de compétences. Et c'est la révélation ! « Une activité en lien avec l'aide aux autres revenait naturellement. J'avais déjà pratiqué personnellement l'hypnose et, trouvant les résultats spectaculaires, je me suis dit "c'est ce que je veux faire !" »

La Rungissoise suit alors une formation à l'hypnose Ericksonnienne en un an à l'institut Psynapse (Paris 15^e) et en ressort diplômée en juin 2019. Le même été, elle trouve une place au sein du cabinet paramédical du 62 boulevard Pasteur, signe que sa voie était toute tracée ! « Je me sens à ma place », confie-t-elle.

« L'hypnose est un mécanisme naturel de conscience modifiée pour dépasser des blocages conscients ou non, explique la jeune hypnothérapeute. Elle a une application très large, du burn-out aux phobies en passant par les troubles alimentaires, l'anxiété, les dépendances ou encore les allergies. Elle s'applique aussi aux enfants et aux adolescents. L'objectif est de déprogrammer l'inconscient, qui cherche souvent à nous protéger par des moyens détournés. Mon rôle est d'accompagner les personnes pour leur permettre de trouver la solution en eux-mêmes. Je leur donne aussi des outils et des techniques de gestion du stress pour qu'ils soient actifs dans leurs démarches de mieux-être. » Si la jeune femme ne prend des rendez-vous que trois jours par semaine (lundi, mercredi, samedi) pour l'instant, sa générosité, son empathie et sa bienveillance développeront vite sa clientèle, venue tenter l'expérience d'un voyage intérieur vers une meilleure qualité de vie. ■ O.B.

62 bd Pasteur. Tél. : 06 59 12 00 80 / ludivine.patat@gmail.com
Prise de rdv sur Doctolib.fr/ Facebook : etresoi1.0



Passionnée et à l'écoute, Ludivine Patat vous invite à une expérience surprenante pour « vous libérer, améliorer vos compétences et dépasser vos blocages ».



De gauche à droite : Raphaël Hodoroaba, Claude Bevan, Rachida Sadane, Gilbert Bonnet, Thierry Perardel, Paule Frachon, Magali Montez, Nadia Idzikowski et Christiane Renault, lors de leur réunion du 11 septembre.

CONSEIL DE QUARTIER NORD

« Construire ensemble notre identité »

Relancés il y a un an et demi, les conseils de quartier sont les porte-voix des quartiers fresnois. Point d'étape avec celui du Nord.

« Depuis un an et demi, nous nous réunissons dans un bon état d'esprit. Nous avons appris à nous connaître, à nous dire les choses, c'est plaisant ! », confesse Thierry Perardel, co-président, avec Magali Montez, du conseil du quartier Nord. Ils ont beau avoir des profils et des caractères différents, les quatorze membres du conseil se retrouvent avec plaisir et avec cette même « envie de faire » lors de leurs réunions mensuelles et, chaque trimestre, lors des assemblées plénières en public. « Nous sommes des titilleurs, des garants de mémoire, des médiateurs. Nous portons la parole de ceux qui n'osent ou ne peuvent pas la prendre : on est un flux descendant, mais nous sommes là aussi pour faire remonter les informations », confie encore Thierry Perardel. Sérieux, carré et indépendant revendiqué, le conseil de quartier Nord est désireux d'initier des projets, d'ouvrir les portes, de faire bouger l'échiquier. On lui doit des réalisations notables ces derniers temps : la boîte à livres, par exemple, la première sur la ville, installée à la maison de quartier Aimé-Césaire en début d'année, qui connaît son petit succès. Ou le vide-grenier, organisé au stade de la Paix, qui se fait grand et sera, pour sa deuxième édition du 16 novembre, ouvert à tous les Fresnois. Ou bien encore et bien-sûr, plus récemment, le marché paysan de la place Charcot, initié par Paule Frachon, qui se fait rendez-vous mensuel (*lire l'article dédié en p. 8*). Jamais à court d'idées, les membres du conseil de quartier ont encore des projets plein la tête : extension de l'aire de jeux au stade de la Paix, mise en place d'un café des seniors – initié par Rachida Sadane –, rencontres intergénérationnelles, etc. Des projets qui vont cependant être un brin « en suspens le temps de la période pré-électorale, pour ne pas qu'il y ait d'interférences ». ■ H.C.

Contact : conseilquartiernord@laposte.net

HÉLÈNE RUNAVOT

Embellir les espaces

Hélène Runavot est architecte d'intérieur. Elle sait comment faire évoluer une maison ou un appartement et accompagne les particuliers dans l'aménagement de leur lieu de vie.

C'est naturellement chez elle, à Fresnes, qu'Hélène Runavot donne rendez-vous. Dans une maison qu'elle a remaniée lorsqu'elle s'y est posée avec son mari et leurs trois enfants. Tout ici témoigne de son envie de « créer des lieux de vie dans lesquels les occupants se sentent bien ». Un souhait si fort qu'elle en a fait son métier. Un diplôme de l'École nationale supérieure d'arts appliqués Olivier de Serres en poche, elle exerce d'abord au sein d'une agence. Mais dans ce cadre, « quelque chose ne lui correspond pas ». Ce manque la pousse, il y a 4 ans, à se mettre à son compte. « Ce n'est pas toujours simple mais je suis en face de mon client, sans intermédiaire. Je pose les questions que j'ai envie de poser. J'arrive ainsi à ressentir beaucoup de choses. Ce contact rend mon travail plus intéressant ». Et il n'est pas réservé « aux gens qui ont beaucoup d'argent ». Selon les cas, Hélène aidera au choix des couleurs ou du mobilier. Elle dessinera un meuble sur mesure, puis assurera sa fabrication. Ou bien prendra totalement en charge la rénovation et l'aménagement d'une ou plusieurs pièces de l'habitation. Quelle que soit la demande, elle cherche à « équilibrer lumière et couleur, à optimiser l'espace ». Elle écoute, conseille, mais n'impose pas ses goûts. Hélène, pour être très proche du rendu final, dessine les espaces en 3 dimensions. L'étape suivante la verra choisir les entreprises, garantir la qualité de leur intervention, suivre les travaux, faire respecter la date de fin de chantier. ■ M.-P.G.

Contact : 06 77 13 37 64
hrunavot@archi-chouette.com
archi-chouette.com et houzz.fr/pro/archichouette/helene-runavot



Pour créer, Hélène Runavot utilise deux ordinateurs simultanément. Sur l'un, elle dessine en 3D. Sur l'autre, elle met en couleur et en lumière.



Rentrée scolaire

UNE RENTRÉE SOUS LES MEILLEURES AUGURES !

Travaux, nouvelle direction d'établissement, réouverture des antennes de soutien scolaire... La rentrée 2019-2020 démarre sur les chapeaux de roue.

Comme nous en faisons état par le menu dans le numéro précédent (p.8 du *Panorama* #179), l'été a été le théâtre de vastes chantiers de rénovation dans les écoles de la ville. Ainsi, deux nouvelles classes ont été créées à l'école Robert-Doisneau (*photo d'ouverture*), sept blocs sanitaires ont été refaits à neuf dans les établissements des Capucines, Jean-Monnet, Louis-Pasteur et Émile-Roux, et l'intégralité des fenêtres et portes d'entrée de l'école maternelle des Capucines a été remplacée par du double-vitrage.

« *Les enseignants et les enfants sont vraiment ravis* », confie Stéphanie Lenoël, responsable du service Enseignement.

Constats de rentrée

Si une classe maternelle a fermé à l'école des Coquelicots, et une autre à l'école élémentaire Théodore-Monod, cette dernière a vu l'ouverture d'une classe ULIS. Unité localisée pour l'inclusion scolaire, cette classe est la deuxième sur la ville. À noter, la 11^e classe élémentaire de l'école des Frères-Lumière et la 7^e classe maternelle des Tulipes, toutes deux en proie à des fermetures, ont été maintenues.

ALSH : fractionnement de la journée d'accueil du mercredi

Depuis le 1^{er} septembre, l'accueil des enfants à la demi-journée est possible le mercredi (hors vacances scolaires), dans les six accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de la ville. Pour rappel, les enfants peuvent donc être inscrits soit la journée entière, soit le matin avec un départ entre 13 h 20 et 13 h 30, soit l'après-midi avec une arrivée entre 12 h 20 et 12 h 30 (dans tous les cas, le déjeuner est compris). L'inscription se fait le jour même, sur place pour le matin, par téléphone entre 7 h 30 et 9 h 30 pour l'après-midi. Nouveauté cette année, il est désormais possible d'inscrire votre enfant par SMS, en précisant son nom au numéro du centre adéquat que vous pouvez retrouver dans le Guide de l'enfance et de la jeunesse, qui a été remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les guides sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie.

Deux nouvelles antennes d'aides aux devoirs

Des bénévoles se proposent d'aider vos enfants, gratuitement, à faire leurs devoirs en semaine : à la résidence de la Peupleraie (les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h) ; à la résidence de la Sablonnière (les lundis et jeudis, de 16 h 30 à 18 h pour les élémentaires, et le mardi de 17 h 15 à 19 h pour les collégiens) ; à la résidence des Thibaudes (les lundis et jeudis, de 16 h 30 à 18 h) ; au Clos-la-Garenne (de 16 h 30 à 18 h, les mardis, jeudis



À gauche, l'inauguration des deux nouvelles classes de l'école élémentaire Robert-Doisneau, vendredi 20 septembre. Ci-dessus, des photos avant et après les travaux réalisés cet été dans les blocs sanitaires de l'école maternelle les Capucines.

et vendredis]. Deux nouvelles antennes ouvrent cette année : à la Maison de quartier Aimé-Césaire (les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h) et au service Jeunesse, pour les collégiens (les mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 17 h).

À noter, la ville est toujours à la recherche de bénévoles pour compléter ses équipes : si vous êtes intéressés, contactez le service Enfance au 01 49 84 57 87. Par ailleurs, la bibliothèque Gabriel-Bourdin a, elle aussi, mis en place des crénos de soutien scolaire tous niveaux le mercredi (10 h-12 h et 14 h-16 h) et le dimanche de 14 h à 16 h.

Nouvelles directions

Du côté du corps enseignant, Isabelle Réal prend la direction de l'école Barbara. Côté périscolaire, Sonia Messaoudi arrive à l'école maternelle des Blancs-Bouleaux, et deux nouvelles directrices sont attendues, courant octobre, dans les écoles des Marguerites et des Frères-Lumière.

Déménagement des services

Dans le cadre du projet d'accueil unique (*lire le dossier en pp. 12-15*), le service Enseignement et le pôle Enfance et Sport déménagent, le temps des travaux, à la Maison de quartier Aimé-Césaire, à partir du 12 octobre. ■ H.C.



Retrouvez toutes les informations et les coordonnées sur fresnes94.fr

UN PROGRAMME PROMETTEUR !

Lancé début juillet, le service municipal de la Jeunesse est sur le pont pour proposer toujours plus d'activités.

Inauguré le 31 août, le tout nouveau service municipal de la Jeunesse (SMJ) est à pied d'œuvre pour proposer des activités et animations variées et accompagnées à destination des 12-25 ans.

Ateliers environnement et cuisine pendant les vacances

Ainsi, au programme dès les vacances de la Toussaint (du 19 octobre au 4 novembre), un atelier environnement est prévu en vue de remplacer l'arbre mort de la cour du SMJ, par, a priori, un cerisier (*lire aussi en p.30*). « *L'idée est d'organiser tout un processus autour de cette plantation/replantation avec les partenaires de la ville* », explique Théo Goufan, chargé de mission Jeunesse. Déracinement, replantation, plantation... Et création d'un espace potager



Des ateliers cuisine vont être lancés chaque samedi, dès les vacances de la Toussaint.

avec la fabrication de bacs (en partenariat avec Fresnes Service) et la plantation de variétés (avec le concours des jardins partagés) qui pourront, par la suite, être bien utiles à l'atelier cuisine du samedi après-midi ! Le SMJ est d'ailleurs en recherche de bénévoles pour animer ce dernier mais aussi pour accompagner les collégiens lors du soutien scolaire, les mardis, jeudis et vendredis à partir de 15 h 30, en période scolaire.

Des élections en musique pour le nouveau CMA

Petite originalité, les élections du nouveau conseil municipal des adolescents (CMA), en novembre, se dérouleront de façon musicale et animée cette année, dans les trois

collèges de la ville. Les jeunes candidats devront écrire leur "discours de campagne" en intégrant, obligatoirement, « *cinq mots qui touchent à la citoyenneté*, explique encore Théo Goufan. *Une semaine plus tard, ils devront présenter leur texte sur un fond musical au choix, hip-hop, slam ou variété* »... Le tout avec le concours de l'association Urban Talent qui encouragera les prétendants avant que ceux-ci ne soient soumis au vote... Ça promet ! Entre autres projets, la soirée des jeunes majeurs et jeunes diplômés a déjà trouvé sa date : elle se déroulera le 16 novembre ! ■ H.C.

Service municipal de la Jeunesse : 46/48 rue du Docteur-Charcot jeunesse@fresnes94.fr

DES RESSOURCES POUR TOUS AU SERVICE JEUNESSE

Le Point d'information jeunesse (PIJ) et l'Espace numérique vont rouvrir au service municipal de la Jeunesse.

Fermés en 2018, le Point d'information jeunesse (PIJ), alors géré par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, et l'Espace numérique (autrefois hébergé à la Maison de quartier Aimé-Césaire, administrée par l'Avara) vont rouvrir début novembre au service municipal de la jeunesse (SMJ). Avec l'arrivée d'un nouvel informateur jeunesse dédié



au PIJ en octobre, le SMJ renforce ses troupes et se prépare à lancer une vaste série d'ateliers et rendez-vous mensuels. De fait, une fois par mois, un atelier sous forme de table ronde sera organisé avec trois intervenants qui viendront chacun parler de leur métier et échanger avec les jeunes. Un autre atelier mensuel invitera quant à lui une entreprise, l'idée étant de faire découvrir au jeune public le

panel des métiers au sein d'une même société afin de « *brasser les publics, présenter une large palette de métiers, apporter des témoignages vivants et échanger au maximum* », explique Théo Goufan.

L'espace numérique pour tous et sa dizaine de postes informatiques ouvrira lui aussi début novembre. Deux journées portes ouvertes pour découvrir les lieux seront organisées dans la foulée. ■ H.C.

En bref

Reprise des cours municipaux pour adultes

Alphabétisation, Français, Anglais, Allemand et Espagnol : les cours municipaux pour adultes reprennent dès le 7/10. Pour les débutants, la semaine de découverte se tiendra du 30/09 au 4/10. Les cours se déroulent soit à l'école Robert-Doisneau, de 20 h à 21 h 30 : alphabétisation (jeudi), Français (niv. 1 le mercredi, niv. 2 le lundi), Anglais (niv. 1 le jeudi, niv. 2 le mercredi et niv. 3 le mardi), Allemand le mardi, et Espagnol (niv.1 le lundi et niv. 2 le mercredi). Soit au centre Henri-Thellier, de 14 h 30 à 16 h : alphabétisation le jeudi.

Inscriptions possibles jusqu'au 20/12, auprès des professeurs Service Enfance : 01 49 84 57 87.

Élections CME

Du 7 au 11 octobre, les classes de CM1 de la ville vont élire leurs représentants au sein du conseil municipal d'enfants. Les nouveaux petits élus rejoindront ceux déjà en place et formeront ainsi une assemblée d'une cinquantaine d'enfants. À noter cette année, l'arrivée de deux nouvelles animatrices : Mélanie Vincent et Haïdie Abbar, anciennes de l'équipe périscolaire de l'école Barbara. Le week-end de formation se déroulera au centre Henri-Thellier, les 9 et 10/11.

Démos, phase 4

Le projet de démocratisation culturelle Démos, en partenariat avec la Philharmonie de Paris, revient aux vacances de la Toussaint. Douze à quinze élèves (en fonction de l'instrument choisi) de l'école Jean-Monnet vont s'initier à la pratique musicale pendant 3 ans. Le *Panorama* ne manquera pas de suivre cette belle aventure.



Marchés alimentaires et paysans

À VOS PANIERS !

Variété et fraîcheur des produits, circuits courts et saisonnalité respectée, convivialité... Les marchés alimentaires gagnent à être mieux connus.

Les deux marchés alimentaires réguliers et les marchés paysans, plus ponctuels, vous offrent la possibilité de consommer des produits de qualité, frais, de saison et locaux !

Paniers bio en provenance directe du producteur, Amap, jardins partagés, cueillettes dans les champs... La recherche de produits en circuits courts est de plus en plus prégnante dans les habitudes de consommation des Français. Par souci de qualité, de traçabilité, mais aussi pour réduire les intermédiaires afin de garantir une juste rémunération des agriculteurs et pour réduire l'impact écologique de nos achats. La consommation locale, hors des allées bondées des supermarchés, participe également au développement du lien social. Fresnois-es, à deux pas de chez vous, des étals colorés vous attendent pour des courses plaisir et utiles !

Des marchés alimentaires 4 jours/7

En 1969, la Ville prend la décision de créer un marché alimentaire dans le nord de la ville. Pour compléter l'offre, un deuxième marché a été créé au sud de la ville par la suite. Leur exploitation est alors confiée, sous forme de délégation de service public, par un concessionnaire. Depuis 2014, ils sont gérés en régie municipale. Mourad Selhoui, placier-receveur, agent de la Ville, veille au bon déroulement des marchés et est l'interlocuteur principal des commer-

cants. La variété des étals présents permet de remplir son panier de produits frais : primeurs, volailler, boucher, fromager, poissonniers sur les deux marchés, un fleuriste au nord, un boulanger et une buvette au sud. Certains commerçants sont fidèles à Fresnes depuis des dizaines d'années et leur clientèle l'est tout autant. Des animations commerciales, sous la houlette de l'association de commerçants du marché au sud, sont organisées tout au long de l'année (foire d'automne, Beaujolais nouveau, Noël, printemps...) pour animer et fidéliser les clients. En 2018, une étude conjointe de la CCI (Chambre de Commerces et d'Industrie) et de la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) sur le commerce fresnois et une consultation citoyenne orchestrée par la Ville ont permis de mettre en avant les atouts des commerces non-sédentaires mais également des points d'amélioration. Des actions ont ainsi été engagées pour développer leur attractivité : un agent dédié à l'entretien des marchés a été placé sous la responsabilité du service des Relations publiques, qui est en charge des commerces. Il interviendra tout au long de la semaine pour entretenir l'intérieur et les abords des deux structures. Par ailleurs, une signalétique pour le marché nord est en cours de réalisation afin qu'il soit plus visible. Pour ne rien gâcher, vos marchés sont ouverts en matinée, quatre jours sur sept !

Marché sud, av. Paul-Vaillant-Couturier : vendredi et dimanche de 8 h à 13 h.

Marché nord, rue Hélène-Boucher : mercredi et samedi de 8 h à 13 h.

Des marchés paysans complémentaires

Organisé pour la première fois le 15 juin dernier, en partenariat avec le Conseil de quartier nord, le marché paysan de la place Charcot transforme l'essai ! Ce nouveau rendez-vous, complémentaire des marchés réguliers, est désormais proposé **le troisième samedi du mois**. Au menu : des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique, une vente du producteur au consommateur et un moment convivial à deux pas de chez vous ! Vous avez manqué celui du 21 septembre ? Venez découvrir cette nouvelle démarche le **samedi 19 octobre, de 9 h à 13 h**. Et pour accompagner le premier dimanche d'ouverture de la bibliothèque, un marché paysan sera également proposé **sur le parvis de la bibliothèque le dimanche 6 octobre, de 10 h à 15 h**. Il se murmure qu'il pourrait prendre ses habitudes tous les premiers dimanches du mois... ■ O.B.



LE PROJET DU MOULIN DE BERNY À REPENSER

La construction du programme immobilier du Moulin de Berny a été suspendue, faute de projet architectural et environnemental approprié au secteur.

Ce projet immobilier concerne l'extension du magasin Intermarché sur 2 000 m² et un programme de 140 logements sur le magasin sur la parcelle actuelle du marché sud, appartenant à la Ville, en bordure du parc du Moulin de Berny et face à l'autoroute A86. Quatre candidats ont été sélectionnés pour la conception-réalisation du projet. Leurs propositions n'ont cependant pas été retenues lors de la commission d'appels d'offres et le marché



Le programme immobilier du Moulin de Berny devait se situer à l'emplacement actuel du marché sud.

public a été déclaré sans suite par Marie Chavanon. « Afin de préserver le parc du Moulin de Berny, le futur immeuble aurait été situé très près de l'autoroute, non couverte à cet endroit, et les projets présentés n'étaient pas en adéquation avec les enjeux environnementaux liés à cet emplacement, explique Marie Chavanon, maire de Fresnes et présidente de la Semaf, Société d'économie mixte d'aménagement de Fresnes en charge du projet. L'observation attentive des projets, les consultations avec les

élus et les habitants nous conduisent à repenser le programme en prenant davantage en compte les contraintes environnementales pour assurer une meilleure qualité de vie aux futurs habitants et usagers. » D'autre part, les projets des quatre architectes n'entraient pas dans l'enveloppe allouée. Si le projet n'est pas abandonné, le temps est pour l'instant à la réflexion et le marché sud reste bien entendu ouvert [lire aussi p.8]. ■ O.B.

RENDEZ-VOUS AU 2^E NETTOYAGE PARTICIPATIF !

Dans la continuité des actions menées par la Ville pour améliorer le cadre de vie, une 2^e matinée de nettoyage participatif est organisée dans le nord de la ville le samedi 12 octobre.

Toujours plus propre ! C'est le credo de la Ville qui investit depuis 2017 dans l'amélioration du Cadre de vie pour offrir un espace public digne aux Fresnois-es. Après s'être dotée de nouveaux engins de nettoyage de la voirie et avoir renforcé l'équipe Cadre de vie [lire aussi les Panoramas n°173-176], une matinée de nettoyage participatif dans l'écoquartier de la Cerisaie a



Le nettoyage participatif est un moyen ludique de sensibiliser petits et grands au tri sélectif. Ici, à l'écoquartier de la Cerisaie.

réuni une quarantaine de personnes le 29 juin dernier [lire le Panorama n°179], répondant ainsi au premier engagement de la démarche Fresnes demain. D'autres rendez-vous ont été annoncés. À vos agendas : le samedi 12 octobre, de 10h à 12h, vous êtes conviés, petits et grands, dans le quartier nord, avenue de la Liberté pour faire la traque aux déchets en tous

genres, aux côtés de membres de la municipalité, d'agents du service Propreté urbaine, de représentants du conseil de quartier nord... Le tout dans une ambiance conviviale. Le lieu a été choisi à partir d'un sondage réalisé sur la page Facebook de la Ville auquel 102 personnes ont contribué. Participatif, on vous dit ! ■ O.B.
Samedi 12 octobre de 10 h à 12 h.
Rdv 2, avenue de la Liberté

En bref

Santé

Campagne de vaccination antigrippe

Comme chaque année, le centre municipal de santé propose des séances de vaccination antigrippe gratuites pour les personnes de 60 ans et plus :

- **Jeudis 10 et 17 octobre** de 14 h à 15 h
- **Mercredi 23 octobre** de 14 h à 15 h
- **Jeudis 24 octobre et 28 novembre** de 14 h à 15 h.

Les personnes de plus de 65 ans ayant reçu une prise en charge de la sécurité sociale devront impérativement venir munies de leur vaccin. Le centre ne pourra en aucun cas délivrer le vaccin en échange de cette prise en charge. Le vaccin sera délivré uniquement aux personnes de 60 à 65 ans habitant Fresnes et n'ayant reçu aucun document de la sécurité sociale. Se munir de sa carte vitale.

CMS : 22, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 49 84 57 47

Solidarité

Portes ouvertes de l'épicerie sociale Coup de Pouce

Dans le cadre du Mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS), en novembre (programmation complète dans le prochain numéro), l'épicerie sociale Le Coup de Pouce organise des portes ouvertes le **mardi 12 novembre, de 10 h à 16 h**, pour faire découvrir son activité aux Fresnois-es. À cette occasion, l'équipe bénévole vous présentera le fonctionnement et l'organisation de la structure. L'association recherche d'ailleurs de nouveaux membres !

Épicerie sociale Le Coup de Pouce
19, rue Henri-Barbusse
lecoupdepouce@gmail.com



7 septembre

À FOND LE FORUM !

Quoi de mieux pour prendre la rentrée de bon pied que la grande fête des associations fresnoises ? Elles étaient près d'une centaine le samedi 7 septembre, au parc André-Villette, à dérouler leurs talents et à vous accueillir avec le sourire ! Une belle journée de rencontres et de découvertes qui a attiré nombre de visiteurs.



7 septembre

TOUT BEAU TOUT NEUF

Fermé pour travaux depuis décembre 2018 et rouvert cet été, le gymnase Pierre-Périquoï rénové a été inauguré samedi 7 septembre. Une rénovation à hauteur de 1 million d'€ qui améliorera pour sûr la pratique et le confort des usagers.



13 septembre

DES FIGURES ET VOUS

La nouvelle exposition *Figures libres* de l'Espace d'art Chaillieux fait la part belle au corps humain et à la figure. Lors de son vernissage, le 13 septembre, les visiteurs ont pu saluer le travail des huit plasticiens exposés. À découvrir jusqu'au 26 octobre.



© Florence Lafay

2 septembre

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 100 ANS

Madame Aubertin, résidente de l'EHPAD Soleil d'automne, a célébré ses 100 ans le lundi 2 septembre. Un bon moment que la centenaire a savouré entourée de sa famille, du personnel, de la maire Marie Chavanon et de Pascal Champvert, administrateur de l'établissement. La petite fête a été joyeusement animée par l'incontournable Jean Pelapat.



14 septembre

LE TEMPS DE FESTOYER

À l'occasion de son 20^e anniversaire, la bibliothèque Gabriel-Bourdin n'a pas fait les choses à moitié ! Le banquet médiéval a ainsi réuni quelque 150 convives dans le parc André-Villette. Une soirée riche en dégustations, en costumes, en bonne humeur et en musique avec, notamment, la prestation du groupe Corazon.

21 septembre

Ô PATRIMOINE

Dans le cadre des 36^e Journées du Patrimoine, les Amis de l'écomusée ont organisé une balade urbaine à la découverte de jardins secrets et résidentiels, dans le cadre de l'exposition *Fenêtres sur jardins*. La Société archéologique de Fresnes a quant à elle proposé une visite de l'église Saint-Éloi, s'en est suivie une présentation de l'orgue espagnol par Anne-Marie Blondel.





ACCUEIL UNIQUE

Plus simple ma Ville!

Simplifier la relation des Fresnois avec l'administration communale : tel est l'enjeu de l'accueil unique, un projet d'envergure qui prend forme depuis début septembre, avec le démarrage des travaux de l'hôtel de ville. En parallèle, une équipe dédiée est formée et de nouveaux outils informatiques sont développés pour révolutionner les démarches administratives et rendre le service public toujours plus efficace et accessible à tous. Petit tour du propriétaire de ce que sera votre future mairie.

Dossier réalisé par Olivia Bazenet.

1 million d'€ investis
(800 000 € pour les travaux,
200 000 € pour les solutions
technologiques – téléphonie,
logiciels...)

13 agents dédiés à l'accueil
unique et une responsable
de service

6 mois de travaux

Qui ne s'est jamais senti perdu dans les dédales de l'hôtel de ville, entre ses demi-paliers et ses maintes marches, à la recherche de tel service ou de tel formulaire ? Un remake de la scène rocambolesque de la "Maison des fous" dans les *Douze travaux d'Astérix* vous-êtes vous dit ? Et bien, cette expérience ne sera bientôt qu'un lointain souvenir ! Avec son futur accueil unique, votre mairie se modernise, autant sur le fond que sur la forme, pour vous offrir une qualité de service optimale et simplifier vos démarches administratives. En coulisse, cette révolution est déjà en cours, tandis que les administrés la découvriront au printemps prochain.

Un projet au long cours

Si les réflexions sur un accueil unique ont été entamées en 2015, le projet n'a vraiment pris corps qu'en 2017, Marie Chavanon, alors nouvellement élue maire, en ayant fait une de ses priorités : « C'est un projet important pour notre service public, vis-à-vis de la population et de nos agents, souligne-t-elle. L'ambition est de moderniser notre accueil du public en tenant compte des besoins des Fresnois et en s'adaptant aux évolutions technologiques, tout en proposant une écoute et un accompagnement à ceux qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives. Enfin, l'hôtel de ville sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui est une nécessité absolue. »

Mise en place d'un comité de pilotage,



Des rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite vont être aménagées devant l'hôtel de ville et à l'entrée du côté des Jardins de Zarzis. Projection © JEK Ingénierie et Environnement

définitions des objectifs et du planning, choix des services transférés à l'accueil unique, désignation de l'architecte pour le réaménagement du rez-de-chaussée, recrutement – en interne – des futur·e·s conseiller·ère·s d'accueil unique...

La démarche est rapidement devenue concrète. L'été 2019 a été consacré à la préparation du chantier, avec le déménagement des services du rez-de-chaussée de l'aile gauche, à savoir les Affaires générales (état civil, pièces d'identité...) qui reçoivent les administrés, le temps des travaux, dans l'ancienne Maison des projets, à quelques mètres de la cité administrative (voir la colonne p.15) ; les services Relations publiques et Communication ont, quant à eux, été relogés de façon définitive dans les étages.

Au démarrage des travaux, le 2 septembre dernier, l'accueil général de la mairie a été transféré dans la verrière, en rez-de-jardin du côté des Jardins de Zarzis, mais retrouvera sa place initiale fin novembre, une fois cette partie du chantier achevée.

Et à partir du 14 octobre, ce sera le pôle Enseignement-Enfance-Sports qui s'installera temporairement à la maison de quartier Aimé-Césaire, dans le quartier Charcot-Zola, le temps du chantier du rez-de-jardin.

Un espace et des interlocuteurs dédiés à de multiples démarches

Concrètement, à quoi ressemblera cet accueil unique ? Dès l'accès à l'entrée de l'hôtel de ville, la différence se fera ! Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sera aménagée dans les prochaines semaines, à gauche de l'actuel Perron. Un monte-personnes sera également installé pour gravir les premières marches intérieures. Une fois dans le hall, un·e conseiller·ère d'accueil unique vous accueillera et vous orientera, en fonction de votre demande. Il vous faudra alors patienter dans une salle d'attente, ticket en main, délivré par une borne. Un écran, où défileront des informations pratiques, vous informera de votre passage, grâce au numéro de votre ticket, et du numéro de guichet. Trois bornes numériques, dont une ►►

3 questions à



BERTRAND KERROUX
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Quels sont les objectifs de l'accueil unique ?

Les objectifs de cette modernisation de l'administration sont multiples : tout d'abord, il s'agit de simplifier la relation aux administrés en leur permettant d'effectuer un maximum de démarches en un même lieu. Gain de temps et qualité de service sont nos mots d'ordre. La mise en place de nouvelles téléprocédures (lire encadré p.14) va également leur permettre d'effectuer certaines demandes directement en ligne. À terme, le but est d'accompagner les usagers vers l'autonomie afin qu'ils deviennent acteurs de leurs démarches. D'autre part, ce projet s'accompagne d'une rénovation importante du bâtiment afin, notamment, de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Comment le projet est-il accueilli en interne ?

Un projet de cette envergure est une locomotive pour les services ! L'accompagnement au changement est essentiel car nos métiers vont changer. Nous y travaillons depuis plusieurs mois, avec la rédaction de procédures et la mise en œuvre d'un planning de formations. Participer à la mise en place d'un accueil unique est une véritable opportunité dans une carrière. L'amélioration concrète de la qualité de l'accueil ira de pair avec celle du confort de travail des agents.

Quel est le profil des agents qui y seront dédiés ?

Les conseiller·ère·s d'accueil unique et régisseurs, tous volontaires, sont issus des services qui transfèrent des compétences à l'accueil unique. Ils-elles ont déjà une solide expérience dans la collectivité. La réussite de ce projet se fonde sur l'interculturalité entre les services et sur l'échange des pratiques.



Des projections de ce que sera le cheminement dans le nouvel accueil unique : l'entrée du côté de la rampe pour les personnes à mobilité réduite qui mènera à un premier accueil pour vous orienter ; un espace d'attente avec des bornes numériques pour faire des démarches, accompagné par un agent au besoin, et les différents espaces multi-démarches ©JEK Ingénierie et Environnement

► accessibles aux PMR, vous permettront aussi d'accéder à certaines démarches dématérialisées (*lire encadré p.14*), guidé, au besoin, par un agent, qui pourra aussi apporter son aide pour préremplir certains formulaires. Ensuite, six guichets d'accueil unique, dont deux fermés pour garantir la confidentialité des échanges, vous permettront d'effectuer de multiples démarches parmi lesquelles : les demandes de cartes nationales d'identité/passeports, les inscriptions sur les listes électorales, les attestations d'accueil, les inscriptions scolaires, périscolaires, à la crèche, aux activités sportives et artistiques municipales, le calcul du quotient familial... Par ailleurs, une régie unique, vous permettra de régler vos factures, qu'elles concernent la crèche, la cantine, le centre de loisirs, les activités sportives municipales ou encore l'école d'art(s). Au sein de l'espace principal de l'accueil unique, quatre postes seront dédiés aux formalités liées à l'État civil et le service

Urbanisme sera installé au rez-de-chaussée, proche du hall d'accueil, afin de recevoir aisément le public.

Un bureau sera dédié à l'accueil téléphonique, avec deux postes. Un nouveau serveur vocal d'information (SVI) sera également installé, il offrira flexibilité et modularité (musique d'attente, choix multiples...), ce qui réduira le temps d'attente et orientera mieux votre communication. Enfin, un espace sera alloué aux permanences (aide juridique, écrivain public...).

Une relation et un suivi individualisés

En parallèle de l'amélioration de l'accueil physique, tout l'enjeu du projet est de moderniser l'approche de la relation aux usagers grâce à de nouveaux outils numériques. Chaque Fresnois·e pourra ainsi créer son "Espace Citoyen", un compte individuel sécurisé qui lui permettra de gérer et suivre ses demandes, ses factures... Les informations de la personne et les membres

de son foyer y seront enregistrées et pourront être utilisées pour plusieurs demandes. Ainsi, les conseiller·ère·s consulteront cette interface individualisée et la complèteront au besoin quand un administré se présentera à l'accueil unique ou téléphonera au standard, ce qui permettra un meilleur suivi des demandes. Les services pourront répondre aux sollicitations des usagers par ce biais, améliorant ainsi la rapidité de traitement et la qualité du service délivré. De nouvelles démarches seront également accessibles en ligne (*lire l'encadré ci-dessous*).

« L'objectif : que les administrés aient de moins en moins besoin de se déplacer »

Entre la journée de travail, les trajets, les enfants à récupérer, le frigo à remplir, les loisirs... Pas facile de trouver un moment pour venir en mairie pour renouveler sa carte d'identité ? L'administration a bien

Dématérialisation

VOS DÉMARCHES EN UN CLIC

De nouvelles téléprocédures seront accessibles sur le site de la Ville.

Et si on vous économisait un déplacement en mairie ? Six nouveaux téléservices seront opérationnels en janvier 2020, toujours dans le but de simplifier les démarches administratives. Aujourd'hui, seul l'Espace

Famille offre la possibilité d'effectuer certaines démarches liées aux enfants.

En 2020, vous pourrez également procéder aux demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès, faire une demande de rendez-vous (carte nationale d'identité/passeport, permanence avocat), faire un signalement concernant le cadre de vie (propreté urbaine, espaces verts, voirie...) ou tout simplement remplir un formulaire de contact. Le tout accessible 7 J/7, 24 heures/24, depuis chez



vous ou votre bureau ! Les demandes seront ensuite transmises aux services concernés et traitées. Cette dématérialisation des

démarches sera poursuivie, le tout en parallèle de la mise en place des comptes personnalisés (*lire ci-dessus*).



En haut : l'équipe dédiée à l'accueil unique et les cadres associés au projet.
En bas : les travaux ont démarré le 2 septembre, ici dans le futur espace d'accueil unique.
À droite, une projection de l'espace d'attente d'un bureau fermé au sein de l'accueil unique, pour garantir la confidentialité des échanges. © JEK Ingénierie et Environnement

conscience que les démarches administratives peuvent être fastidieuses et souhaite s'adapter au quotidien marathon des familles fresnoises avec cet accueil unique.

« C'est un projet structurant qui a pour principal objectif de simplifier la relation des Fresnois à l'administration communale, souligne Bertrand Kerroux, directeur général des services de la Ville (lire aussi p.13). Grâce à cette modernisation du service public local, les administrés auront de moins en moins besoin de se déplacer en mairie. L'accueil ne sera alors plus quantitatif mais qualitatif. D'autre part, en rationalisant ainsi le fonctionnement des services, des économies d'échelle seront réalisées. »

Une réorganisation interne

Avec l'accueil unique, ce sont quasiment tous les services à la population qui sont impactés, de près ou de loin. En effet, pas moins de huit secteurs transfèrent des missions à l'accueil unique (Cadre de vie, Relations publiques, Affaires générales, CCAS, Petite enfance, Enfance, Enseignement, Sport). Même les services supports sont partie prenante dans le projet : les ressources humaines, les services formation, informatique, des travaux à l'entreprise, urbanisme, marchés publics, finances... Par ailleurs, cette nouvelle organisation permettra aux services qui ont transféré des compétences de se recentrer

sur leur cœur de métier et de travailler à la réflexion et la mise en œuvre de projets au long cours.

Durant l'automne, l'équipe de l'accueil unique, recrutée au printemps dernier, suivra une formation "en immersion" dans les différents services qui transfèrent des compétences afin de développer les connaissances de chacun dans les différents domaines. Pas moins de 70 fiches-procédures ont également été rédigées afin de constituer une base documentaire pour que les agents chargés de l'accueil unique puissent répondre à un maximum de demandes.

Elles·ils suivront également une formation aux techniques d'accueil. Enfin, à l'approche de l'ouverture du nouvel accueil numérique et téléphonique, prévu pour janvier 2020, ils seront formés à l'utilisation des nouveaux outils numériques.

« De nouvelles formations seront proposées par la suite, au fil des expériences, afin de s'adapter au mieux aux attentes des citoyens·es. Car la satisfaction des Fresnois·es est au cœur de ce projet », précise Karine Corbel, responsable du service d'accueil unique.

Plus simples, plus rapides, plus accessibles, le tout dans un cadre modernisé et avec de nouveaux outils... Vos démarches administratives deviendront (presque) un plaisir !

Allons plus loin

Où trouver les services pendant les travaux ?

Accueil général de la mairie



Par l'entrée des Jardins de Zarzis
Jusqu'à fin novembre.

Accès parking gratuit Saint-Éloi.

Affaires générales - État civil



5, square du 19-Mars-1962.

Depuis le 2 septembre et jusqu'à la fin des travaux.

Accès parking gratuit Saint-Éloi.

Arrêt de bus "Mairie de Fresnes" des lignes 184,187, 286, 396 et V2.

Enseignement-Enfance et Sport



Maison de quartier Aimé-Césaire
1, mail Aimé-Césaire

À partir du 14 octobre.

Accès parking gratuit Charcot-Zola.

Jours et heures d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

Mardi : 13 h 30-19 h 30.

1^{er} samedi de chaque mois : 9 h-12 h.

Rens. : 01 49 84 56 56

Planning de l'accueil unique

Septembre : travaux hall et accueil.

Octobre : réalisation rampes PMR accueil unique et rez-de-jardin.

À partir du 14 octobre : accueil temporaire du pôle Enseignement-Enfance et Sport à la maison de quartier.

Octobre-décembre : travaux zone accueil unique.

Décembre-janvier 2020 : travaux espace Enseignement, Enfance et Sport.

Janvier 2020 : ouverture de l'accueil numérique et téléphonique.

Avril 2020 : ouverture de l'accueil unique.



1



2

Résidences Autonomie

Des résidences où il fait bon vieillir

Trois résidences Autonomie, gérées par le CCAS de Fresnes, proposent 35 logements adaptés aux personnes valides et autonomes âgées de plus de 60 ans. Ces petites structures, intégrées à la ville, offrent un cadre convivial et sécurisé aux aînés fresnois pour leur permettre d'avancer sereinement dans l'âge.

« Ici, ce n'est pas une maison de retraite ! On est libres et indépendants. » C'est avec ces termes évocateurs que plusieurs locataires des trois résidences Autonomie de Fresnes livrent leur ressenti sur leur logement, individuel certes, mais avec une vie en collectivité, s'ils le souhaitent. Car c'est bien tout l'intérêt de ce type de structures : rompre avec l'isolement des personnes âgées et leur permettre de vivre dans un environnement sécurisé et sécurisant, tout en préservant leur autonomie. Les résidences Autonomie (anciennement appelées Résidences pour Personnes âgées – RPA – ou Foyer logement) accueillent en effet des personnes de 60 ans et plus, seules ou en couple, qui sont valides et autonomes et qui ne nécessitent pas de surveillance médicale ou de soins importants en continu. Moyennant un loyer modéré, les résidents bénéficient d'un logement – du studio aux deux pièces, avec cuisine équipée –, qu'ils meublent et décorent à leur guise, de parties communes (salon télévision, salle à manger, espace cuisine, bureau informatisé...), d'animations collectives et de la présence bienveillante d'un·e agent de convivialité qui les

accompagne au quotidien. À Fresnes, ce sont trois petites entités qui ont ainsi été créées au gré des programmes immobiliers : les résidences La Porterne en 1995 (9 logements), Ténine en 2008 et Charcot en 2013 (13 logements chacune). Elles sont gérées par le CCAS.

Les agents de convivialité, des "anges gardiens"

Un·e agent de convivialité, employé·e par le CCAS, loge dans chaque résidence et partage le quotidien des résidents. Ils sont les vecteurs du lien social et leurs "anges gardiens". Matin et soir, ils·elles prennent de leurs nouvelles, s'enquière de leur forme et moral, proposent leurs services, au besoin : courses au supermarché ou à la pharmacie, un trajet en voiture pour se rendre à un rendez-vous médical, un soutien pour les tâches administratives... Ou tout simplement pour "papoter". « C'est le moment où on discute, sans tabou, je suis leur confidente, confie Véronique Gumez, qui officie à la résidence La Porterne. Nous sommes également en lien avec les familles des résidents. C'est plus qu'un travail, cela va au-delà, il y a un vrai lien qui se crée », poursuit-elle.



3



1 Deux fois par semaine, les résidents se réunissent autour d'un goûter organisé par l'agent de convivialité.

2 Les agents de convivialité rendent visite aux résidents deux fois par jour pour prendre des nouvelles. Ici, Véronique Gumez avec Suzanne, la doyenne (92 ans) de La Poterne.



4

3 Le 1^{er} août, une partie des locataires des trois résidences s'est rendue à Ouisseham pour la journée (DR). En bas, des résidents de Ténine avec des enfants de la crèche Les Oiseaux (DR).

4 Partie de Rummikub® entre résidents de Charcot dans la salle commune, sous l'œil bienveillant de l'agent de convivialité, Oumouri Ahamada.



RAPHAËL ADAM
DIRECTEUR DU CCAS
DE FRESNES

Pour Oumouri Ahamada, son homologue à la résidence Charcot, « *il faut savoir composer avec les personnalités de chacun, être à l'écoute et patient, et savoir gérer les conflits aussi.* »

Une des conditions pour les habitants de ces logements spécifiques : porter un système de téléassistance. En cas de chute, malaise, ou autre, l'agent de convivialité (ou celui de permanence, le week-end) est averti par la plateforme d'assistance et se rend au domicile de la personne. « *Ils sonnent et Zorro arrive!* », sourit Marie-Laure Langlois, la "maîtresse de maison" de la résidence Ténine. Les trois agents de la Ville ont également un rôle de veille sociale auprès des personnes âgées isolées dans leur secteur. Via les enquêtes sur le portage de repas, ils·elles peuvent repérer des aînés en situation de fragilité (durant la canicule par exemple) et les orientent alors vers des institutions ou services dédiés.

Animations et intergénérationnel

Le rôle des agents de convivialité est également, comme leur titre l'indique, d'animer les structures. Deux fois par semaine, ils·elles organisent un moment convivial autour d'un goûter, un temps où les résidents et d'autres personnes âgées du quartier se retrouvent, discutent, jouent à des jeux de société dans les salons, tous climatisés. Anniversaires, naissances de descendants, fêtes de fin d'année... Marie-Laure profite de chaque événement pour réunir ses résidents autour d'un repas ou d'un apéritif. « *Les temps festifs et les sorties sont essentiels. Ils ont besoin de bonne humeur et de légèreté, cela les sort de leur quotidien.* » « *Même si nous sommes indépendants et que nous avons chacun notre vie, c'est important d'être en groupe et de se retrouver, cela aide*

à garder le moral », renchérit Pierre, 93 ans, qui habite à la résidence Ténine depuis son ouverture.

Une fois par trimestre, des animations inter-résidences sont organisées, à l'image du karaoké sur le thème de la mémoire proposé à la résidence Ténine. Des ateliers thématiques sur l'alimentation, l'équilibre ou encore la santé sont également proposés aux résident·e·s, avec le concours de partenaires, le tout dans l'objectif de préserver leur autonomie. Et ils·elles participent régulièrement aux événements proposés par le foyer Émile-Roux – certains y déjeunent même tous les jours –, et partagent des moments privilégiés avec les enfants des crèches. Marche quotidienne, chorale, cinéma, paroisse, jardins partagés, clubs de seniors, pétanque : beaucoup ont par ailleurs conservé leurs habitudes dans la ville, qu'ils habitaient déjà pour la plupart. Depuis fin 2018, les résidences accueillent également des étudiant·e·s infirmier·ère·s (un·e par structure pour l'instant, deux places disponibles pour chacune) afin de renforcer les liens intergénérationnels (*lire ci-contre*). Pour un loyer modique, une chambre ou un studio leur est loué, en contrepartie ils·elles assurent des permanences certains week-ends.

La formule des résidences Autonomie est une réussite, en témoignent les paroles de leurs heureux locataires : « *Je suis rassurée ici, il y a toujours quelqu'un sur qui compter* » Une résidente à Ténine ; « *Ici, j'ai trouvé une famille* » Denise, La Poterne ; « *On a une vie normale* », Guy, Charcot. « *On est bien ici !* », Colette et André, La Poterne. Un succès tel que la liste d'attente est longue pour y avoir une place ! ■ OLIVIA BAZENET

La loi de décembre 2015, dite d'adaptation de la société au vieillissement, a modifié le fonctionnement des résidences Autonomie. L'accueil des personnes au GIR inférieur à 5 est désormais possible, sous certaines conditions. Et aussi, celui d'étudiant·e·s. Le conseil d'administration a voulu tenter l'expérience avec des étudiant·e·s dans le domaine du médico-social, convaincu que la cohabitation intergénérationnelle est intéressante. Nous avons présenté le projet à plusieurs écoles d'infirmier·ère·s du secteur et avons déjà une personne par résidence depuis un an. Le but est de confronter des expériences de vie pour s'enrichir mutuellement et de renforcer le lien intergénérationnel. Cette démarche a aussi une vocation sociale puisque les loyers proposés sont très attractifs dans un secteur sous tension.

Festi' Val de Marne

MOMENTS D'ÉVASION

À l'occasion de la 33^e édition du Festi' Val de Marne, la Grange dîmière accueille non pas un mais deux spectacles ! La chanteuse La Yegros endiablera la scène le 5 octobre et, le 12, le spectacle *Manque à l'appel* nous embarquera pour une soirée festive aux portes de l'imaginaire... On vous dit tout !



Pour cette 33^e édition du festival des bons mots et des airs du temps, 300 artistes sont attendus dans 25 villes, dont Fresnes les 5 et 12 octobre.

Ci-dessus,
l'artiste
argentine
La Yegros
© Hamza
Djenat.

Ci-dessous,
le duo Tony
Melvil et
Usmar, dans
*Manque
à l'appel*
© Simon
Gosselin

Samedi 5 octobre : un double concert teinté de soleil

La Yegros – de son vrai nom Mariana Yegros –, c'est du soleil à l'état brut. Celui qui donne l'irréfrénable envie de se déhancher, qui vous fait regarder le bitume comme du sable fin, qui vous donne envie... d'être heureux. Avec sa voix chaude et décidée, et une présence scénique hors pair, la chanteuse a le don de vous embarquer dans son univers. Car si La Yegros est d'origine argentine, c'est surtout la cumbia qu'elle chante, ce genre musical colombien qui s'est si bien répandu dans le monde entier qu'il est aujourd'hui le courant latino le plus en vue actuellement.

À la cumbia teintée d'électro, La Yegros mêle généreusement, avec énergie et subtilité, le chamamé, genre musical traditionnel argentin qui a pour instruments principaux l'accordéon et la guitare.



La première partie de la soirée sera assurée par Ana Carla Maza, artiste brésilienne, seule en scène avec son violoncelle : une belle invitation au voyage entre bossa nova et habanera cubaine.

La directrice du théâtre, Laure Gasson, promet un moment « *beau, dansant et sensuel !* », d'autant que – configuration rare à la Grange dîmière –, la soirée se déroulera sous la forme d'un assis-debout : aucune excuse pour ne pas esquisser quelques pas de danse !

Samedi 12 octobre : un peu plus qu'un concert...

Avec *Manque à l'appel*, c'est la part belle aux rêves et à l'imaginaire qui prend ici toute place et tout sens. Sur scène, le duo chanson et hip-hop composé de Tony Melvil (auteur et interprète) et Usmar (interprète, musicien électro et beatbox) nous invite à un « *concert augmenté* », où leurs voix se répondent sur un fil conducteur : la question du manque. Ce spectacle nous parle, à hauteur d'enfant, de l'absence de l'autre, « *des histoires qu'on lui imagine, des vies qu'on invente pour combler le manque (...)* ». Grâce au talent des deux compères mais aussi à une scénographie époustouflante signée Marie Levavasseur, le spectateur passe d'un univers quasi fantomatique à une jungle, où tout est vie. Le manque n'est plus et fait alors place à un plein... Un spectacle, rythmé, festif, où chaque chanson est un monde à part entière. À découvrir avec ses enfants ! ■ H.C.

Sam. 5/10, 20 h : La Yegros (+ Ana Carla Maza). Durée 2 h.

Sam. 12/10, 18 h : *Manque à l'appel*, durée 1 h.

Renseignements/billetterie : 01 49 84 56 91 et resa.gd@fresnes94.fr



Ludovic Souliman, conteur professionnel, ouvrira la saison des Mardis du conte à la MJC, le 8 octobre. DR

Anniversaire

VOUS M'EN CONTEREZ TANT...

Depuis 10 ans, l'association En faim de contes propose, une fois par mois, les Mardis du conte, à la MJC. Reprise le 8 octobre !

Dix ans déjà que l'association de conteurs amateurs En faim de contes propose, un mardi par mois à la MJC Louise-Michel, une soirée autour d'un conte. Pour la première soirée de la saison, le 8 octobre, c'est Ludovic Souliman, conteur formateur, qui proposera une lecture des *Mille et une vies*, dont il est l'auteur. Soutitré "Récits et rêves des gens des quartiers", le livre est l'histoire « d'une rencontre avec l'autre l'anonyme,

l'étranger, le sans voix d'aujourd'hui. Paroles fortes, graines de mémoire en sourire frère et camarade, en larmes de vie, en vérité simple et nue (...) » Un récit chargé d'humanité et de chemins de vie, lumineux, que les membres de l'association En faim de contes recommandent chaudement. Anne Guimezanes, présidente de l'association et conteuse amatrice depuis près de 15 ans, invite à « venir prendre du bon temps, pour écouter, partager, vibrer, sourire... Pour faire un petit pas vers plus de bonheur ». Beau programme, n'est-ce pas ? ■ H.C.

Mar. 8/10 : 19h30, scène ouverte/collation 20h30, Ludovic Souliman. MJC Louise-Michel
Infos : association.enfaimdecontes@gmail.com
et 06 78 19 48 75

Bibliothèque

REVOILÀ LE MOIS DE LA PETITE ENFANCE !

À l'occasion du Mois de la petite enfance, la bibliothèque Gabriel-Bourdin, a concocté une programmation spéciale.

> **Exposition *Le nid*, du 5 au 24/10** (Tout public, entrée libre)
Douceur, poésie, finesse... Voici les maîtres-mots de la magnifique histoire de deux mésanges. À travers un récit léger, l'auteur Stéphane Servant et l'illustratrice Laetitia Le Saux nous emmènent,

au gré du vent, à la rencontre de deux oiseaux et de la nature. Un chapeau qui se transforme en nid ou encore un flocon qui devient un lit douillet : au fil des saisons, l'amour ne cesse de grandir pour faire

naître un tout-petit. Pour accompagner l'histoire et la lecture, de simples illustrations faites au pochoir et à l'aérographe vous donneront le ton du récit. *Le nid* est l'album de naissance 2019 offert aux nouveaux-nés du département.

> **Présentation et ateliers-jeux par la Ludochouette, merc. 23/10, 15h-17h.**
Parents et enfants (6-10 ans), entrée libre.

> **Conférence *L'enfant et le jeu*, mer. 23/10, 17h15-18h.** Par Nathalie Péron, consultante en stratégies d'apprentissage (EPE77 Sud). Tout public, entrée libre.

> **Vente au déballage, jeux éducatifs et matériels pédagogiques, merc. 23/10, dès 18h.** ■

Bibliothèque Gabriel-Bourdin.



MJC Louise-Michel

PLACE À L'IMPRO !

Une patinoire, un arbitre, un public en feu, quelques chaussons, deux équipes prêtes à en découdre à coups de répliques et d'histoires inventées sur le vif... Le cadre est posé ! Inventé par la Ligue Nationale d'Improvisation au Québec dans les années 80, le match d'impro c'est un arbitre qui donne un thème, des contraintes, un temps de jeu, 20 secondes pour réfléchir sur ce thème. Un joueur de chaque équipe entre en scène et l'improvisation commence... Avec les Gibbons masqués et les Mauvaises graines.

Sam. 12/10, 19 h 30. Tout public.

Bibliothèque Gabriel-Bourdin

NOUVEAUX HORAIRES

La bibliothèque ouvrira dorénavant ses portes le mercredi toute la journée, de 10h à 19h, dès le 2/10. Le dimanche, elle ouvrira de 11h à 17h, dès le 6/10. Les nocturnes reprendront quant à elle le jeudi 3/10.

Atelier *light painting*

JEUX DE LUMIÈRES

L'association 6Mettre propose aux 6-12 ans un atelier de Light painting (technique photo), animé par Michel Ozeray, scénographe artiste multimédia et Anne Buguet, plasticienne scénographe. Inscriptions : contact@6mettre.fr. 50 € les 2 jours (prévoir un pique-nique).

6Mettre, 12, rue Albert-Roper
Mercredi 23 et jeudi 24 octobre
De 10h à 17h

Club de lecture

IVRE DE LIVRES

Désireux de participer à un groupe de discussion sur une sélection de livres ? Le club de lecture de Fresnes est une association où les membres se réunissent une fois par mois pour discuter, commenter ou échanger sur un même livre.

clubdelecture.fresnes94@gmail.com
06 31 96 27 12

LES 20 ANS
BIBLIOTHÈQUE

OCTOBRE
2019

LE MOIS
DE LA
PETITE
ENFANCE

EXPOSITION LE NID

de Stéphane Servant
et Laëtitia Le Saux

5 > 24 OCT

VENEZ JOUER

LA LUDOCHOUETTE VOUS ATTEND !

MERCREDI **23 OCTOBRE**

15H-17H :

ATELIERS-JEUX

17H15-18H :

CONFÉRENCE L'ENFANT ET LE JEUX

AVEC NATHALIE PÉRON,

CONSULTANTE EN STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

À PARTIR DE 18 H :

VENTE AU DÉBALLAGE,

JEUX ÉDUCATIFS ET

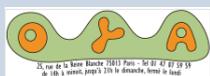
MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES



le nid

Stéphane Servant
Laëtitia Le Saux

Didier Jeunesse



TOUT PUBLIC
ENTRÉE LIBRE

En partenariat avec
VAL de MARNE
Le département

Bibliothèque Gabriel-Bourdin
26 rue Maurice Ténine - 94260 Fresnes
<http://bm.fresnes94.fr>

Fresnes



À gauche, Maxime (12 ans) sur la plus haute marche du podium.
À droite, Gabin (11 ans), pas peu fier de sa médaille d'or ! DR



Jiu-jitsu CHAMPIONS DE FRANCE !

Le 23 juin dernier, à Paris, le championnat de France de jiu-jitsu brésilien a sacré champions de France deux élèves du club "Élégance JJB" du Cercle Satya !

Ils étaient deux du club à participer au championnat de France ce 23 juin : Gabin Guillotin, 11 ans, dans la catégorie des moins de 30 kg, et Maxime Labé-Brugheman, 12 ans, dans celle des moins de 35 kg. Tous deux pratiquent le jiu-jitsu au Cercle Satya, avec plaisir, depuis 3 ans. Une discipline qui les passionne tous les deux : « *c'est un sport rigoureux mais qui donne aussi confiance en soi (...)* », explique Gabin. Une préparation physique et mentale de qualité qui leur a permis d'être dans le bon état d'esprit le jour J : respect des règles du jeu et de l'adversaire, gestion du stress, écoute, sens de l'observation, etc. « *Grâce à tous ces entraînements où je suis allé avec joie*, raconte Maxime, *j'ai pu réaliser mon rêve : devenir champion de France !* » Car le 23 juin, à Paris, passé le stress de l'entrée dans le gymnase, les deux

garçons ont « *fait de (leur) mieux et se (sont) amusé(s)* ». Si bien qu'ils sont, chacun dans leur catégorie respective, repartis avec une médaille d'or ! « *Ce n'est pas la médaille qui compte pour moi, c'est la fierté d'avoir gagné* », explique Gabin. Quant à Maxime, il brigue de nouveaux horizons : « *la médaille c'est l'accomplissement de tous ces entraînements ! Une pensée me traverse l'esprit : celle de devenir champion d'Europe voire du monde ! Si j'y participe, je serai fier de représenter la France* ». Une fierté partagée par leur club : « *Ils ont gagné tous leurs combats par soumission ce jour-là. Ça n'a l'air de rien mais ça dit beaucoup : nous les voyons grandir, s'affranchir et gagner en confiance à travers ce sport* », confesse Adrien, un des deux entraîneurs. Bravo à eux ! ■ H.C.

Disparition MAÎTRE JACQUES S'EN EST ALLÉ

Figure locale, Jacques Arnoux, nous a quittés le 8 août dernier, à l'âge de 81 ans.



« *Il était né pour faire du sport* », confie, ému, Mamoudou Magassa, ancien élève de celui qu'il appelle Maître Jacques. Car Jacques Arnoux avait en effet le sport dans le sang : avant d'être enseignant de judo au Dojo fresnois, il était passionné par la marche athlétique ; il participera même aux Jeux Olympiques de Rome en 1960... Professeur de judo et de jiu-jitsu traditionnel au Dojo fresnois de 2009 à 2016, Jacques Arnoux se consacrait également beaucoup au sport adapté qu'il s'est employé à développer. Par ailleurs responsable du service des Sports et photographe pour la ville, il nous a quittés le 8 août dernier. L'équipe du *Panorama* présente ses sincères condoléances à la famille. ■ H.C.

En bref



Disparition UN SPORTIF INVESTI

Maurice Trémoureux nous a quittés le 6 septembre dans sa 92^e année. Passionné de sport, il était notamment très investi auprès de l'AASF, dont il a été le secrétaire général. Ancien joueur de tennis, il a aussi été membre du bureau de la section Tennis, en tant que secrétaire et trésorier, puis particulièrement engagé dans la section L.A BARROY, qui réunissait d'anciens sportifs. Ses amis décrivent un « *homme discret, rigoureux, plein d'humour et à la mémoire prodigieuse, qui n'hésitait jamais à donner de son temps et de son énergie aux autres* ». L'équipe du *Panorama* se souvient et adresse ses sincères condoléances à ses proches.

AASF Athlétisme



DU NOUVEAU !

Cette année, la rentrée est placée sous le signe du changement : nouvel entraîneur et nouveaux horaires pour les enfants. Ainsi, l'entraînement sera assuré par Antonin, ancien athlète du club et étudiant en sport, et Nicolas, déjà sur le terrain l'an dernier. Les nouveaux horaires sont : le mercredi de 16 h 30 à 17 h 45 pour les enfants de 6 à 9 ans (catégorie éveil), et le mercredi de 18 h à 19 h 30 pour les enfants de 10 à 13 ans (catégories poussin et benjamin).

Rendez-vous au stade de la Paix, 64 av. de la Paix. Cotisation : 125 €
Plus d'infos : fresnesathle.sportsregions.fr

Piscine

À LA BONNE HEURE !

En période scolaire, les horaires sont les suivants : les lundis et vendredi, 11 h 45-14 h et 17 h 15-19 h ; les mardis, 11 h 45-14 h et 17 h 15-21 h. Les mercredis, 12 h-17 h ; les samedis, 12 h 30-18 h ; et les dimanches, 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h. Pendant les vacances de la Toussaint, du samedi 19/10 au lundi 4/11 : 11 h 30-18 h (lundis, mercredis, vendredis) ; 11 h 30-21 h (les mardis et jeudis ; 12 h 30-18 h le samedi, et dimanche 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h.

2 av. du Parc-des-Spors, 01 46 11 44 50
piscine.fresnes@grandorlyseinebievre.fr



Conférence-spectacle L'OURS À BRAS LE CORPS

Pour le lancement de la saison "Animalités", en collaboration avec la bibliothèque de Fresnes, l'école d'art(s) présente la conférence-spectacle *L'ours à bras le corps* de la compagnie du Singe Debout. Un moment poilant en perspective !

Centre d'art, salle polyvalente
Samedi 5 octobre à 19h



Activités artistiques COMME À BROADWAY

Urban Talent ouvre une nouvelle école au sein de l'Urban Academy ! Dédiée aux arts scéniques, les 6-12 ans pourront s'y essayer au chant, à la danse et au théâtre dans l'optique de créer une comédie musicale. Avis aux jeunes talents !

Urban Academy
2 av. du Parc des Sports
Le mercredi de 9h à 12h



Exposition LA NATURE DANS L'OBJECTIF

Le groupe adultes de l'Atelier de l'Imaginaire a travaillé sur les interprétations photographiques de la nature amoureuse. Une ode à la sensualité végétale proposée dans une exposition à découvrir jusqu'au 23 février 2020.

Écomusée (petite salle d'exposition)
Samedi 12 octobre, 11h
inauguration



Exposition FIGUREZ-VOUS

La nouvelle exposition de l'Espace d'art Chaillieux *Figures libres* propose depuis le 13 septembre la représentation du corps et des visages de huit plasticiens, chacun à travers leur discipline : peinture, sculpture, dessin, photographie ou vidéo...

Espace d'art Chaillieux,
7 rue Louise-Bourgeois
Jusqu'au 26 octobre

Sélection

Pour découvrir tout l'agenda du mois d'octobre 2019, rendez-vous sur le site fresnes94.fr

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

Samedi 5 octobre

Danse / bal rock

Bal rock
Initiation par l'association Rock Danse A'musette et bal rock animé par DJ Pascal Pous'1 + Guest. MJC Louise-Michel, espace détente, 19h30.

Musique

La Yegros + Ana Carla Maza
Dans le cadre du 33^e Festi'Val-de-Marne. Grange dîmière, 20h. [Lire aussi p. 18]

Jeunesse

Atelier Scratch
À la découverte du code, niveau intermédiaire, rendez-vous mensuel. 7-12 ans, places limitées. Sur réservation. Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 14h30-16h30.

Environnement

Jardiner au naturel

Dans le cadre de l'opération "Jardins ouverts en Île-de-France", découvrez le petit jardin écologique de la Maison de l'Environnement et apprenons ensemble comment jardiner sans produits phytosanitaires. À p. de 8 ans. Sur résér. Maison de l'Environnement, 14h30.

Du 5 au 19 octobre

Animations

Le Grand jeu des commerçants

Son tirage au sort et la remise des lots est prévu le mardi 5 novembre à 19h30 salle des mariages.

Du 5 au 24 octobre

Petite enfance

Exposition *Le nid*

Dans le cadre du Mois de la petite enfance, exposition autour de l'album de naissance 2019 offert aux nouveaux-nés du 94. Bibliothèque Gabriel-Bourdin. [Lire aussi p. 19]

Jusqu'au 19 octobre

Arts

Exposition OP'ART

Œuvres de Guy Delalande. Vernissage le mardi 1^{er} octobre à 19h. CSC Avara.

Dimanche 6 octobre

Course solidaire

Course Odyssée

En faveur de la recherche sur le cancer du sein. Hippodrome de Vincennes [Lire p. 21 n°179]

Musique

Concert Brahms Opus

4 à 4 voix et 4 mains. Conservatoire, 16h.

SEMAINE DU 7 AU 13 OCTOBRE

Lundi 7 octobre

Jeunesse

Cérémonie des Brevets
Salle des mariages, 17h30.

Mardi 8 octobre

Contes

Les Mardis du conte

Ludovic Soliman contera "1001 vies" : Des histoires, des contes pleins de lumière, des chemins de vie, au rythme du grand cœur de notre humanité. MJC, 19h30.

Mercredi 9 octobre

Jeunesse

Les histoires du mercredi

0-3 ans. Sur réservation. Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 10h30.

Initiation à la reliure d'art

Petite reliure japonaise et reliure végétale. 9-12 ans, places limitées. Sur réservation. Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 14h30-16h.

Jeudi 10 octobre

Seniors

Journée médiévale
Par le Club de l'Amitié. À Châteaudun. Départ à 8h.

Musique

Conférence-concert

L'Après coup, les enjeux du patrimoine, par le trio La Soustraction des fleurs et Cyril Isnart, anthropologue. En partenariat avec l'Écomusée et la Maison du Conte de Chevilly-Larue. Conservatoire, auditorium 19h.

Samedi 12 octobre

Jeunesse

Les histoires du samedi

0-3 ans. Sur réservation. Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 10h30.

Manque à l'appel

Un peu plus qu'un concert dès 7 ans. Concert jeune public dans le cadre du 33^e Festi'val de Marne. [Lire aussi p. 18] Grange dîmière, 18h.

Cérémonie

Médailles du Travail

Cérémonie des diplômes de la médaille d'honneur du travail décernée au titre de la promotion du 14 juillet. Salle des mariages, 11h.

LA SEMAINE BLEUE >> 7-13 OCTOBRE 2019

LUNDI 7

LUDOCHOUETTE

16 h 30 > 18 h 30

Ludo découverte

Échanges autour du jeu entre grands-parents/enfants.

MARDI 8

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

10 h 30 > 12 h

Atelier apiculture sur la terrasse de la bibliothèque, présentation du fonctionnement du rucher par Benjamin Vidali, apiculteur. Réservations au 01 78 68 27 10. Ascenseur disponible au RDC. **Places limitées.**

ESPACE D'ART CHAILLIOUX

14 h > 15 h **Visite guidée**

de l'exposition *Figures libres*, suivie d'un goûter.

ÉCOLE D'ART(S)

Atelier découverte des disciplines artistiques

15 h > 18 h dessin. sur inscription.

LUDOCHOUETTE

16 h 30 > 18 h 30

Ludo découverte

Échanges autour du jeu entre grands-parents/enfants.

AVARA

17 h > 18 h 30

Animation aux jardins partagés nord avec les enfants de l'accompagnement scolaire et des seniors de l'AVARA par l'association Germinal. Sur inscription

MERCREDI 9

EHPAD SOLEIL D'AUTOMNE

14 h 30 > 16 h 30 **Atelier jardinage**

avec la participation d'enfants du Centre de loisirs des Capucines : Plantation de tulipes dans le jardin de la maison de retraite.

ÉCOLE D'ART(S)

Atelier découverte des disciplines artistiques

14 h 30 > 17 h 30 Peinture. Sur inscription.

LUDOCHOUETTE

16 h 30 > 18 h 30 **Ludo découverte**

Échanges autour du jeu entre grands-parents/enfants.

JEUDI 10

ÉCOMUSÉE

10 h 30 > 12 h **Visite guidée**

de l'exposition de l'exposition *Fenêtre sur jardins*, en partenariat avec l'AVARA.

FOYER ÉMILE-ROUX

14 h 15 > 17 h 15 **Atelier cuisine**

En partenariat avec Cuisine et santé en deux sessions : préparation d'une collation puis d'un repas pour le soir, à emporter. Sur inscription.

ÉCOLE D'ART(S)

14 h > 17 h **Atelier découverte**

Création textile. Sur inscription.

LUDOCHOUETTE

16 h 30 > 18 h 30 **Ludo découverte**

Échanges autour du jeu entre grands-parents/enfants.

CONSERVATOIRE

19 h > 20 h **Conférence/concert**

L'après coup, les enjeux du patrimoine. En partenariat avec l'Écomusée et la Maison du conte de Chevilly Larue. Sur réservation.

VENDREDI 11

FOYER ÉMILE-ROUX

10 h 30 > 12 h **Théâtre**

Théâtre, sketches et jeux interactifs avec le public.

EHPAD SOLEIL D'AUTOMNE

14 h > 16 h **Atelier décoration**

de l'arbre mort, (peinture, tricot, dentelle) animé par la MJC. Ouvert à tous.

LUDOCHOUETTE

16 h 30 > 18 h 30 **Ludo découverte**

Échanges autour du jeu entre grands-parents/enfants.

SAMEDI 12

ÉCOLE D'ART(S)

9 h 30 > 12 h 30 **Grand atelier**

collaboratif intergénérationnel avec les adhérents des ateliers du samedi matin. Sur inscription

GRANGE DÎMIÈRE

18 h **Invitations à gagner**

10 invitations pour 2 personnes à offrir aux seniors pour le spectacle jeune public *Manque à l'appel*. Inscription au foyer É. Roux

DIMANCHE 13

ÉGLISE SAINT-ÉLOI

17 h > 18 h **Récital d'orgue**

et clavicorde, par Aurélien Delage, en partenariat avec le Conservatoire de Fresnes et l'Art de la fugue. Entrée libre.

Retrouvez toutes les informations sur les inscriptions aux animations de La Semaine bleue dans la brochure disponible dans les lieux publics de la ville.

Permanences

Permanence juridique
Par Daniel Aubertin.
Un samedi sur deux.
Bibliothèque Gabriel-Bourdin,
10h-12h.

Sport

Stage de danse tahitienne
Par l'association Ambiance Zumba. Rens. et réser. par SMS au 06 70 42 32 11 ou par e-mail : ambiance-zumba@hotmail.fr
Cercle Satya, 17 h 30 - 19 h.

Théâtre

Match d'improvisation
Avec les troupes Les Gibbons masqués + Mauvaises graines.
MJC, esp. détente, 19 h 30.

Dimanche 13 octobre

Musique

Orgue
Par l'Art de la Fugue.
Aurélien Delage, orgue et clavicorde Concert autour du Manuscrit Von Düben œuvres de Phillips, Bull, Scheidemann.
Église Saint-Éloi, 17 h.

SEMAINE DU 14 AU 20 OCTOBRE

Samedi 19 octobre

Jeunesse

Atelier préhistoire
La préhistoire au bout des doigts. 10-12 ans, places limitées.
Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 14 h 30 - 16 h 30.

Environnement

Distribution de composteurs
Une formation courte précèdera la distribution. Lieu communiqué à la réservation, sur le site : grandorlyseinebievre.fr/demande-de-composteur-maison-de-lenvironnement-a-arcueil/

Jusqu'au 26 octobre

Art

Exposition Figures libres
Les œuvres des huit plasticiens (peinture, sculpture, dessin, photographie, vidéo) sont à découvrir jusqu'au 26 octobre.
Espace d'art Chaillieux.

SEMAINE DU 21 AU 27 OCTOBRE

Du 21 au 25 octobre

Jeunesse

Passeport Jeunes
Activités multisport pour les 4-15 ans. Inscriptions jusqu'au 5 octobre. Inscriptions au 01 49 84 57 01

Mercredi 23 octobre

Jeunesse

Mois de la petite enfance
Plusieurs rendez-vous dans le cadre du Mois de la Petite enfance, en partenariat avec la Ludothèque. (*Lire p. 19*).
Bibliothèque Gabriel-Bourdin, de 15 h à 19 h.

Bijoux en récup'

Fabrication de bijoux avec des matériaux de récupération. À p. de 7 ans. Sur réservation. Maison de l'Environnement (Arcueil), 14 h 30.

Pour les activités proposées à la bibliothèque : réservations à l'accueil de la bibliothèque ou par téléphone au 01 78 68 27 10, la semaine qui précède l'activité.

Jeunesse

Les histoires du samedi 3-6 ans. Sur réservation.
Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 10 h 30.

SEMAINE DU 28 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

Du 22 octobre au 3 novembre

Jeunesse

Chasse au trésor à l'Écomusée
Le musée a découvert un vieux coffre dans un mur de l'exposition *Fenêtres sur jardins*. Saurez-vous ouvrir ce coffre mystérieux ?... Visite en autonomie avec livret-jeu spécial "Chasse au trésor" disponible à l'accueil du musée. Jeu gratuit aux horaires d'ouverture du musée sur ecomusee.agglo-valdebievre.fr/ ou facebook.com/ecomusee-valdebievre/
Écomusée (grande salle d'exposition)

Jeudi 31 octobre

Jeunesse

Une enquête ludique pour petits et grands
Pour Halloween, l'écomusée vous invite à venir enquêter en famille sur la disparition des citrouilles ! Aidez-nous à résoudre une énigme et devenez enquêteur le temps d'une visite de la nouvelle exposition *Fenêtres sur Jardins*. Nombre de places limité ! Gratuit & sur inscription à l'adresse : ecomusee.fresnes@grandorlyseinebievre.fr

ET APRÈS...

Vendredi 8 novembre

Théâtre

Et le cœur fume encore
Théâtre et marionnettes dès 12 ans. "Écrire en pays dominé" Volet 2.
Par la Cie Nova
Tarifs : 14 € / 9 € / 7 €
Grande dièmière, 20 h 30

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Halte aux mensonges et trahisons



CÉCILIA VALA
cecilia.vala@fresnes94.fr

Depuis plusieurs mois, des élu-e-s de l'opposition salissent l'action municipale par des propos outranciers et indignes. L'aigreur est mauvaise conseillère. Nous n'avons pas pris la peine de répondre car les fresnois-e-s attendent de leurs élu-e-s un peu de hauteur. Mais certains écrits de l'opposition nous amènent à rompre le silence, car la gestion de la « res publica », c'est-à-dire de la chose publique, doit être sincère, surtout de la part d'élu-e-s. Le mensonge et la diffamation n'ont pas leur place. Pour conserver leurs indemnités, des élu-e-s ne sont pas à un mensonge près pour justifier leur compromission et renoncement à nos valeurs morales, au détriment de l'intérêt collectif. Ces personnes ne défendent pas nos concitoyens mais leur seul bien-être. Malgré l'adversité de plus en plus forte contre notre combat envers des pratiques malhonnêtes, nous continuerons l'action menée par la municipalité depuis le 8 juillet 2017 afin de défendre et améliorer notre ville lassée de certaines pratiques dont nous découvrons peu à peu les travers. Être élu-e-s c'est être à l'écoute des concitoyens et non pas s'enrichir avec l'argent public via des défraitements. Effacer des années de bétonnages et de clientélisme est impossible. Nous sommes néanmoins sur un chemin vertueux et personne ne nous en détournera. ■

ÉLUS EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Les paroles... et les actes



SABINE BRUNET-DINÉ
eelv.fresnes@gmail.com

La conférence de Paris sur le climat de 2015, COP 21, a été le dernier rassemblement positif pour le climat et permit à tous les pays de s'engager ensemble sur des objectifs précis ; depuis lors, le slogan du Président Macron au début de son mandat « *make our planet great again !* » a redonné un peu de souffle et d'espoir sur ce chantier essentiel et impressionné toute la planète. Mais finalement où sont les actes ? les rapports du GIEC s'empilent et les COP se succèdent chaque année mais la France ne progresse sur aucun de ses engagements. Le dernier rapport de la Cour des Comptes le constate et rappelle à tous nos concitoyens que l'abandon pur et simple de la taxe carbone fut une terrible erreur de même que le maintien des avantages fiscaux accordés –sans contrepartie– aux transports maritime, aérien et routier. Cette situation est d'autant plus surprenante que nos voisins allemands ont mis en place ce dispositif depuis des années et encaissent tous les ans de substantielles recettes ! Il est prioritaire de re-travailler ce sujet en répartissant équitablement le poids des taxes pour atteindre nos objectifs. D'une part, les charges ne peuvent pas peser exclusivement sur ceux qui n'ont aucune alternative à l'utilisation de leur propre véhicule, d'autre part les recettes doivent impérativement financer des projets écologico-sociaux ? Le Gouvernement attend-il que le Parlement Européen oblige la France à agir ? ■

ÉLU.E.S COMMUNISTES ET CITOYEN.NE.S

Le Gouvernement contre le service public local



RÉGIS OBERHAUSER
groupepcffresnes@gmail.com

Le projet du Gouvernement LREM de privatisation du service public est en œuvre. L'annexe de la Poste vient de fermer en catimini. Nous découvrons aussi la suppression de la trésorerie de Fresnes. Elle nous aide pourtant à élaborer le budget, encaisser en numéraire l'impôt ou la participation aux activités municipales. Pour ceux qui en ont besoin, il ne sera plus possible de récupérer des secours d'urgence ou autres aides. Ce sera chez le buraliste ou le bureau de Poste, s'ils répondent aux appels d'offres de l'Etat. Pour les impôts sur le revenu et des entreprises, le centre de l'Haÿ ferme aussi. Pour toutes opérations, maintenant c'est le tout numérique.

La fracture numérique touche près de 25 % de la population. La dématérialisation à marche forcée et la perte de présence locale des services publics se traduisent par un recul de son accessibilité pour toutes, particulièrement aux droits. Tout aussi grave, par manque d'agents des services fiscaux, c'est la perte du contrôle de l'usage des deniers publics et, pour beaucoup de collectivités, ce sont plusieurs millions d'euros qui ne sont pas versés mettant en difficulté l'équilibre des budgets. Le recul du service public n'est pas une fatalité. Mobilisons-nous pour le maintenir et l'améliorer pour qu'il soit utile à tous-tes. ■

ÉLU FRESNES À VENIR

Après les autoroutes, les aéroports ?!...



KADDOUR METIR
fresnesavenir@gmail.com

En avril 2019, par la loi " Pacte ", les députés LREM, dont J.-J. Bridey, ont supprimé l'obligation pour l'État de détenir la majorité du capital d'ADP. Ce texte permet de concéder, à un investisseur privé, l'ensemble des biens : terminaux, pistes et espaces commerciaux, pour une durée de 70 ans, des aéroports de Roissy, Orly, le Bourget. Des dizaines de milliers d'emplois et 6 680 ha de ces plateformes seraient alors soumis aux seuls critères de rentabilité privée... Encore un cadeau à Vinci ? Actuellement l'État possède encore 50,6 % du capital pour un montant évalué à près de 9 milliards d'€. Un placement rentable, qui a rapporté au Trésor Public 174 millions d'€ en 2018. Outre cette manne financière, cela permet surtout de contrôler la gestion d'un équipement stratégique, véritable frontière intérieure ouverte sur le monde, " poumon économique " de notre Région. Pour défendre cet intérêt public, mobilisons-nous en signant la Pétition Nationale. Si vous êtes inscrit sur les listes électorales, munis de vos cartes d'électeur et d'identité vous pouvez signer en ligne www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1 ou remplir le formulaire CERFA n°15264*02. Si vous avez besoin d'aide, envoyez- un mail à : fresnesavenir@gmail.com. Citoyennes, citoyens faites entendre votre voix par vos clics et vos plumes ! ■

ÉLUS FRESNES NOTRE VILLE VOTRE FUTUR

Une rentrée scolaire en fanfare



RENAUD LEPLAT
renaud.leplat@fresnes94.fr

Une rentrée 2019, en musique, sereine pour la grande majorité des 2 954 élèves scolarisés dans 111 classes au sein des 13 écoles primaires. Avec en moyenne 26,61 élèves par classe nous nous situons dans la moyenne nationale. On peut toutefois regretter que la nouvelle classe prévue à Robert-Doisneau n'ait pas pu ouvrir à deux élèves près et qu'aux Frères-Lumière, une non-ouverture tardive sur comptage des élèves, ait entraîné un flou anxigène pour les enfants comme pour leurs parents le jour de la rentrée. De nombreux élèves ont également eu la bonne surprise de découvrir des écoles rénovées (sanitaires neuf à Capucines et Jean-Monnet, géothermie et isolation thermique à Capucines, nouvelles classes à Doisneau...). Les travaux, trop longtemps repoussés sous le prétexte de Fresnes 2030, ayant enfin été mis en œuvre. Un satisfecit qui n'empêche pas la vigilance avec d'autres travaux à programmer à l'avenir et des capacités d'accueil qui s'avéreront assez vite limitées avec la livraison future de plusieurs immeubles notamment au sein de l'écoquartier et la scolarisation devenue obligatoire dès 3 ans. Inquiétude aussi pour l'encadrement du périscolaire, la Ville ayant beaucoup de difficultés à pérenniser les emplois faute d'être en mesure de proposer des contrats stables, d'où un important turn-over que l'on rencontre également au niveau de la police municipale. ■

ÉLUS LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

Un accueil chaleureux



PHILIPPE VAFIADÈS
laremfresnes@gmail.com

L'équipe de la République en Marche a rencontré les associations lors du Forum qui s'est tenu début septembre.

J'ai été particulièrement sensible à l'accueil qui nous a été fait à l'occasion de cette manifestation.

J'ai pu rencontrer nombre de bénévoles qui m'ont reçu chaleureusement. Nous avons beaucoup échangé sur leurs différentes activités dans de nombreux domaines : la solidarité, le bien-être animal, les anciens combattants, la culture, les parents d'élèves, les sportifs, tous m'ont exprimé leurs inquiétudes sur l'avenir. Malgré un discours lénifiant de la maire et ses amis, nombreux sont les responsables associatifs qui s'interrogent sur le devenir incertain de leur activité et la gestion chaotique de la ville.

Les associations fresnoises sont le cœur battant de notre ville. Je veux ici saluer leur engagement total et encourager et développer leur investissement. Les subventions seules ne suffisent pas pour être en proximité avec ceux et celles qui concourent à faire de Fresnes une ville où il fait bon vivre. Nos forces vives m'ont alerté sur le manque d'empathie et l'ignorance de la vie quotidienne des Fresnois et Fresnoises de l'équipe actuelle. Nous nous engageons à y remédier. L'essentiel reste à accomplir. ■

ÉLUS ENSEMBLE VIVRE FRESNES AUTREMENT

SEMAF le coup de grâce ?



GEORGES KIBONG AMIRA
georges.kibongamira@fresnes94.fr

La déclaration sans suite de l'appel d'offres du projet de Moulin de Berny par Mme Chavanon va coûter 180 000€ environ à la SEMAF. Dès lors, il est à noter que la SEMAF n'a plus d'activité depuis le 16 juillet 2019. On peut se poser la question de savoir : sur quels fonds sera gérée cette société anonyme ? Chavanon s'est bien battue pour conserver sa rémunération à la SEMAF et le Conseil l'a désavoué en supprimant cette rémunération qu'elle voulait conserver. Pour rappel, avant 2004, les fonctions de Président et de Vice-président de la SEMAF sont bénévoles. C'est Marie Chavanon, devenue Présidente de la Semaf de 2004 à 2008, qui crée pour elle, une rémunération. Une information bien cachée jusqu'au Conseil du 2 juillet 2019 où la vérité a éclaté. Étonnant car, celle qui est la source des salaires des élus à la SEMAF, a osé 15 ans après, clamer que celles-ci sont "illégal" ou "injustifiées" ? En 2017, redevenue Présidente de la SEMAF, elle s'est réattribué une rémunération et maintenu celle des Vice-présidents. Pourquoi reconduire un système qu'elle prétend "illégal" ? Elle a ensuite osé écrire qu'elle est celle qui a mis de l'ordre à la SEMAF, qui meurt aujourd'hui par un coup de grâce donné par Mme Chavanon et ses conseillers de l'ombre, en déclarant le projet de Moulin de Berny, sans suite. On pourrait légitimement se demander si la raison de cet assassinat ne provient pas d'une tentative de favoritisme manquée ? ■

ÉLUS SOCIAUX, HUMANISTES ET ÉCO-RESPONSABLES

Le contrôle des actes d'un maire



BETTY ADDA
groupeSHER.fresnes@gmail.com

L'actualité continue de mettre en lumière Fresnes et ce de manière décevante. La presse a révélé des frais de bouche de l'ancien maire qui auraient été doublement remboursés. Au-delà de la responsabilité de l'ancien maire se pose aussi la question du rôle des organes de contrôle ainsi que celui de l'adjoint aux finances en 2014-2017, la maire actuelle. Pourquoi le problème n'a-t-il pas été détecté ? Nous regrettons que la demande d'une commission d'enquête ait été, il y a quelques mois, ignorée par la Maire. Les élus doivent réfléchir à un élargissement du droit à l'information des élus et des habitants. L'information est souvent limitée, voire inaccessible. Le cas des rémunérations de la SEMAF en est une illustration : la presse a reçu des informations alors que les élus n'étaient pas informés. Aujourd'hui encore, il reste difficile de savoir la vérité : Mme la maire fut-elle bien la plus grande bénéficiaire du système de rémunérations SEMAF ?

Mme la Maire entend saisir la justice. C'est un premier pas qui permettra, espérons-le, de comprendre également pourquoi ces faits n'ont pas été détectés et comment faire pour qu'ils ne se reproduisent pas s'ils sont avérés. Il est du devoir des élus de mettre en place un dispositif de lutte contre d'éventuels détournements de l'argent public. ■

Vide-Grenier

Le samedi 16 novembre 2019 le Conseil de Quartier Nord organise un vide-grenier au gymnase de La Paix.

Pour pouvoir y participer, vous devez être Fresnois et devrez vous acquitter de 5,50 ou 11 euros pour 1 ou 2 mètres linéaires (pas plus d'espace de vente individuel possible).

Inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public à apporter au service des relations publiques situé en mairie 1, place Pierre et Marie Curie à Fresnes, les mardis et mercredis de 14 heures à 16 heures.

Dates d'inscription : du lundi 14 octobre au mercredi 6 novembre 2019

Coupon d'inscription à joindre à votre règlement



Coupon d'inscription

Vide-Grenier Quartier Nord – Gymnase de La Paix
samedi 16 novembre 2019
9h00 à 18h00

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :-.....-.....-.....-.....

Je souhaite si possible un emplacement à côté de M. ou

Mme.....

20 janvier 1935

Naissance à
Strasbourg
(Bas-Rhin).

1960

Début
l'enseignement
musical à Fresnes.

22 octobre 2017

Décès à Barr
(Bas-Rhin).

Des notes

Au mois de juin 2019, le conseil municipal a décidé de nommer le Conservatoire du nom de son fondateur, Jean-Jacques Werner. Retour sur la vie du chef d'orchestre et compositeur.

Tout pour la musique

Jean-Jacques Werner voit le jour à Strasbourg en janvier 1935. Aîné d'une fratrie de cinq enfants, il s'intéresse très tôt à la musique lorsque ses parents acquièrent un piano.

Il devient vite passionné puis virtuose, en témoignent ses premiers prix de harpe, de cor et de direction d'orchestre au Conservatoire de sa ville. C'est à l'âge de vingt-trois ans qu'il termine ses études musicales à la Schola Cantorum de Paris.

Son service militaire sera également consacré à la musique puisqu'affecté au service cinématographique des armées, il compose la musique de plusieurs documentaires.

La capitale, puis Fresnes

Persuadé du pouvoir rassembleur de la musique, Jean-Jacques Werner se destine à l'enseignement, tout en composant et dirigeant.

C'est ainsi qu'il ouvre, à Fresnes, en 1960, un premier cours de musique dans un cadre associatif. 80 élèves et 3 professeurs incarnent ainsi les débuts d'une belle histoire. S'appuyant sur son réseau, il recrute de grands noms de la musique pour sa structure « ouverte à tous et où chacun pouvait progresser sans ostracisme ».

En 1968, le cours devient École municipale de musique et intègre des préfabriqués dans la cour de la mairie. Alors que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter, des annexes ouvrent dans les écoles fresnoises.

Reconnue par le Ministère de la culture, puis accédant au statut d'École nationale en 1985, l'école de Jean-Jacques Werner atteint un niveau supérieur. Professeurs titulaires de prix internationaux, auteurs ou interprètes de discographies, instrumentistes de formations officielles (*Garde nationale, etc...*).

L'école nationale de musique de Fresnes intègre ses locaux définitifs en 1988 au cœur de la ferme de Cottinville, ajoutant ainsi un cachet pittoresque à l'ensemble.



La cour du Conservatoire à rayonnement départemental en 2007.

International

Au-delà de son poste de directeur, Jean-Jacques Werner, devenu Fresnois, continue à composer et diriger. L'ensemble de son œuvre compte aujourd'hui plus de cent soixante titres : de l'hymne au concerto en passant par la sonate et le quatuor. Harpe, guitare, cor, flûte, trompettes, piano... Aucun instrument n'est oublié.

Il dirige également de nombreuses formations symphoniques, de chambre ou philharmonique en Belgique, Suisse, Allemagne, Suède et aux États-Unis.

Jean-Jacques retrouve ses terres natales en 2003 alors qu'il prend sa retraite. Il nous quitte en octobre 2017.

■ ÉTIENNE BOIN

Sources : CRD, AENM, BNU.S.

Inauguration

Après en avoir délibéré le 13 juin 2019, le conseil municipal a décidé d'attribuer le nom de Jean-Jacques Werner au conservatoire à rayonnement départemental (CRD).

L'inauguration de cette nouvelle dénomination aura lieu le mercredi 16 octobre prochain à 19 h.

Le saviez-vous?

ACBM

Entreprise Artisanale du Bâtiment
Plomberie - Chauffage - Électricité
Peinture - Carrelage

À votre service depuis plus de 20 ans



2, rue de Verdun - 94260 FRESNES
Tél. : 01 46 68 08 17
06 07 01 14 43



SARL YAVOUZ

Maçonnerie générale
Démolition
Charpente, Isolation
Aménagement
intérieur et extérieur
Peinture
intérieure et extérieure
Carrelage, Faïence

12, avenue Jean-Pierre
94260 Fresnes
06 22 22 63 39
Tel/Fax 01 49 84 03 58

DEVIS GRATUITS

fca

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

École Robert-Doisneau

Allée du Puits
de 20h à 21h30

• Alphabétisation
Jeudi

• Français

Mercredi : niveau 1
Lundi : niveau 2

• Anglais

Jeudi : niveau 1

Mercredi : niveau 2

Mardi : niveau 3

• Allemand

Mardi

• Espagnol

Lundi : niveau 1

Mercredi : niveau 2

Centre Henri-Thellier

18, rue Auguste Daix
de 14h30 à 16h

• Alphabétisation
Jeudi

COURS POUR ADULTES

ANGLAIS
ALLEMAND
ALPHABÉTISATION
FRANÇAIS
ESPAGNOL

Inscription
auprès des
professeurs

début des
cours à partir du
30 septembre
2019

Inscription
possible
jusqu'au 20
décembre

Semaine
découverte
du 30 / 09
au 04 / 10

Tarifs

Français et Alphabétisation : Gratuit

les Fresnois sont prioritaires

Anglais - Allemand - Espagnol :

84 € : Tarif étudiant

167,50 € : Cours de langue étrangère pour fresnois et EPT12

(Arcueil, Cochon, L'Hay-les-Roses, le Kremlin-Bicêtre, Villejuif)

84 € : Cours supplémentaire de langue étrangère pour fresnois et EPT12

334,50 € : Cours de langue étrangère pour auditeur hors EPT12

167,50 € : Cours supplémentaire hors EPT12

Service Enfance
01 49 84 57 87
www.fresnes94.fr

Fresnes

Jouez !

LA PHOTO MYSTÈRE

Cette carte postale du début du XX^e siècle représente bien une rue de Fresnes. Saurez-vous reconnaître l'endroit ? À vous de jouer !



Faites-nous parvenir vos réponses par courrier ou courriel (journal@fresnes94.fr) avant le **15 octobre**. Le nom du gagnant, désigné par tirage au sort, sera indiqué dans le prochain numéro du *Panorama*.

SUDOKU

9	5		6		2			
		4		1	9	2		
		1						
				9		3		5
				4	5		6	2
8	4		1					6
	9			5		4		
7							8	

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 cases par 3 contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

ÉTAT CIVIL

AOÛT 2019

Naisances

Leonardo Bourquin Da Garça.
Eléna Brun.
Ève-Marième Diop.
Eden Erriri.
Erhan Thomas.
Liam Belalouache.
Djalel Krifa.
Victoria Loussilao Mounkhoua.
Statère Jean-Baptiste Ndomba.
Elina Azzouz.
Jeremy Moella.
Pio Sandras.
Evan Lopes.
Zeynab Badiaga.
Rayan Kanapathipillai.
Giulian Payen.
William Genevieve.
Aïcha Elahmidi.

Mariages

Nicolas Mouthon et Marine Delahaye.
Paul Robin et Clarisse Legoëdec.
Nicole Manicke et Rémin Tirfoin.
Frantz-Marcus Exina et Joana Juste.
Luc Seguin et Cornelia Ndomina.
Moussa Kone et Nahomie Tape.
Axel Vincent et Mélanie Bazile.

Décès

Dominique Patrat, 67 ans, Le Plessis Robinson (92).
Kurt Borg, 85 ans, Antony (92).
Georges Tirfoin, 73 ans, Le Kremlin-Bicêtre (94).
Roberte Gambetta née Coulon, 92 ans, Fresnes (94).



Cadre de vie



À gauche, l'abattage des Sophoras du parc André-Villette a eu lieu le 10 septembre. À droite, le cerisier en fleurs (photo d'illustration) fait partie des variétés d'arbres qui seront plantés en ville en novembre.

DEUX ARBRES DE PERDUS... MAIS DOUZE DE RETROUVÉS

Le 10 septembre, la Ville a dû faire procéder à l'abattage des deux Sophoras du parc André-Villette devenus dangereux. En parallèle, elle s'apprête à lancer un vaste programme de plantations d'arbres, partout en ville.

« C'est vrai que ça fait tout drôle, je passais devant eux tous les jours », lâche Mireille, une Fresnoise qui a pour habitude d'emprunter le parc André-Villette par l'entrée côté rue Maurice-Ténine. Il faut dire que les deux imposants Sophoras centenaires ont salué nombre de promeneurs...

Un premier état sanitaire des arbres du parc André-Villette, réalisé à l'automne 2018 par le cabinet spécialisé Phytoconseil, avait déjà alerté sur « des défauts mécaniques graves au niveau du collet, du tronc et des charpentières [...] » (lire aussi l'article p.9 du Panorama #176). Cet été, une deuxième analyse du même cabinet était plus alarmante, mettant en avant de nouvelles fissurations de l'un des arbres : « en cas de chute, ce sont plus de 15 mètres de charpentières qui s'effondreraient sur les allées situées à l'entrée du parc [...] », détaille le document. De fait, la maire Marie Chavanon a pris la décision d'abattre les Sophoras dès que possible ; chose qui a été faite, les 10 et 11 septembre, par la société Hatra. Quel était leur problème, au fond ?

« Un arbre est un être vivant. Comme nous, il se fragilise avec l'âge, il est plus vulnérable. Les deux Sophoras n'ont pas contracté de maladie particulière ni subi de dégradations : ils sont morts de vieillesse, c'est le cycle de la vie », explique Jean-Marc

Toussaint, responsable du pôle Cadre de vie. Si un autre jeune Sophora pousse devant les deux souches et semble se porter à merveille, du bois des deux arbres abattus a été réservé pour le confier à l'école d'art(s) dans l'idée qu'elle réalise une sculpture ou, à tout le moins, une création qui pourrait, dans un futur proche, habiter le parc en souvenir des deux centenaires...

Programme de replantation de 11 arbres sur toute la ville

Depuis 2016, la Ville a mis en place un programme de plantation régulier de cinq arbres, en moyenne, par an. Cette année, le chiffre a doublé : 11 arbres seront plantés en alignement de rue, un peu partout en ville : deux cerisiers à fleurs (place Pierre-et-Marie-Curie et rue Auguste-Daix), deux poiriers à fleurs (rue Henri-Barbusse), deux charmes (rues Henri-Barbusse et Roger-Salengro), trois érables (rue Auguste-Daix, deux au Parc des Sports), un févier sans épine (Parc des Sports) et un cornouiller (avenue de la Paix). « Ce sont des variétés bien adaptées à la voirie », explique encore le responsable du pôle Cadre de vie. Elles ne sont pas massives et monteront, à l'exception des charmes, tout au plus à 15 mètres de hauteur ». Le choix des espèces se fait aussi de sorte à éviter la multiplication des facteurs allergisants : « tout arbre est par nature allergisant. En cela, on évite de planter des arbres trop allergènes, comme les bouleaux blancs par exemple. On diversifie les variétés pour éviter au maximum que les facteurs à risque ne se décuplent. Et, ainsi, si un arbre est malade, il y a moins de probabilités qu'il contamine ses voisins

d'une autre espèce », complète-t-il encore. Ce programme de plantation, qui a représenté un coût de 16 176 € TTC (achats des arbres, main-d'œuvre), débutera la première quinzaine de novembre.

Un 12^e arbre au service Jeunesse, symbole de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

La volonté de créer un moment pédagogique autour de la plantation et de l'entretien d'un arbre, d'apprendre les bonnes pratiques, a également pris racine au nouveau service Jeunesse. Le projet s'inscrit par ailleurs dans une noble cause puisque l'arbre – un cerisier, a priori –, qui devrait mesurer un mètre au démarrage, deviendra le symbole de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. ■ H.C.

Arrêté anti-glyphosate

LA VILLE DIT NON

À l'instar des villes de Cachan, Arcueil, Ivry-sur-Seine et Chevilly-Larue, la maire Marie Chavanon a pris, mardi 10 septembre, un arrêté municipal pour interdire l'utilisation de produits phytosanitaires contenant du glyphosate ou des perturbateurs endocriniens sur la ville.

Un engagement dans la continuité du bannissement des produits phytosanitaires sur tous les espaces verts et le cimetière de la ville depuis 2011.

Plus d'infos : fresnes94.fr.



MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie

T. 01 49 84 56 56

www.fresnes94.fr

MADAME LA MAIRE

Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat : 01 49 84 56 19 ou sur cabinetdumaire@fresnes94.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

Prise de rendez-vous avec les adjoints par téléphone au **01 49 84 56 56** (sauf numéro spécifique) ou par mail sur l'adresse indiquée.

Cécilia Vala, 1^{er} adjointe

Logement-habitat, commerce, jumelage
Permanence sur RdV
le vendredi de 17 h à 19 h
et le samedi de 10 h à 12 h.
01 72 04 55 76 / cecilia.vala@fresnes94.fr

Alain Perrigault, 2^e adjoint

Affaires sociales, seniors, services à la personne, emploi
Permanence sur RdV
le vendredi de 16 h à 19 h.
alain.perrigault@fresnes94.fr

Sabine Brunet-Diné, 3^e adjointe

Urbanisme, environnement, espaces naturels, jardins partagés. Sur RdV.
01 49 84 56 12 (laisser un message) / sabine.brunetdine@fresnes94.fr

Josselin Aubry, 4^e adjoint

Devoir de mémoire, déplacements
Transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté, lutte contre les discriminations.
Sur RdV.
clelia.cortesi@fresnes94.fr

Annette Perthuis, 5^e adjointe

Culture, animation de la ville, vie associative, patrimoine, communication.
Sur RdV.
annette.perthuis@fresnes94.fr

Michel Souillac, 6^e adjoint

Enseignement, enfance, économie sociale et solidaire
Sur RdV.
michel.souillac@fresnes94.fr

Brigitte Gautier-Tironneau, 7^e adjointe

Santé, handicap, petite enfance, tourisme
Sur RdV du mardi au samedi matin.
01 49 84 56 17 ou
brigitte.tironneau@fresnes94.fr

Marouan El Amrani, 8^e adjoint

Sports, conseils de quartiers
marouan.elamrani@fresnes94.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Philippe Lecomte, Budget-finances, suivi des Ad'AP

philippe.lecomte@fresnes94.fr

Claire Lefebvre, Jardins partagés,

action caritative
claire.lefebvre@fresnes94.fr

Kaddour Metir, Jeunesse, Politique de la ville

Sur RdV : 06 40 83 82 65 ou sur
kaddour.metir@fresnes94.fr

Régis Oberhauser, Déplacements-

transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté
regis.oberhauser@fresnes94.fr

Denis Helbling, Intercommunalité,

grands projets métropolitains
denis.helbling@fresnes94.fr

VOS REPRÉSENTANTS

Conseillers départementaux :

Frédérique Pradier

01 43 99 70 73 / 06 31 41 65 12

Fernand Berson

06 41 34 15 72

Député : **Jean-Jacques Bridey**

jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr

Vice-président de l'EPT 12,

pol. ville et rénov. urb. : **Richard Doms**
richard.doms@fresnes94.fr

Vie quotidienne

Mémo
santé

Pharmacies de garde

OCTOBRE 2019

Dimanche 6 octobre

Bittante,

43, av. Franklin-Roosevelt
Chevilly-Larue

Attal, 2, rue Adolphe-Pajaud,
Antony

Dimanche 13 octobre

Centre Charcot,

10, rue du Dr-Charcot, Fresnes

Pont, 52, av. de la Division-Leclerc,
Antony

Dimanche 20 octobre

Bourdier,

209; av. Flouquet, L'Haÿ-les-Roses

Bader, 8 av. de la Division-Leclerc,
Antony

Dimanche 27 octobre

Dechamps, Ccial de la Croix-du-Sud,
L'Haÿ-les-Roses

Cusson, 69, av. Aristide-Briand,
Antony

Vendredi 1^{er} novembre

Berdugo,

81, av. du Général-de-Gaulle,
L'Haÿ-les-Roses

de Paris, 151, av. de la Division-Leclerc,
Antony

Dimanche 3 novembre

Peuplerie, 43, bld Pasteur, Fresnes

Val-de-Bièvre, 210, rue Adolphe-
Pajaud, Antony

Numéros utiles

Samu : 15 – **Police** : 17 – **Pompiers** : 18

Bureau de police de Fresnes :

01 53 71 59 68

Commissariat de L'Haÿ-les-Roses :

01 49 08 26 00

Médecins de garde

T. 01 46 63 72 17

En semaine : de 20h à 8h.

Le week-end : du samedi 16h

au lundi matin, 8h.

Jours fériés : 24h/24

SAMI

(service médical d'accueil initial)

T. 01 41 78 33 33

En semaine : 20h à minuit.

Sam. : de 16h à minuit. **Dim.**

et **j.f.** : de 8h à minuit.

96 av. du G^{al}-De-Gaulle,
94550 Chevilly-Larue

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site **fresnes94.fr**

À FRESNES, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS 3 ET 4 PIÈCES, SEULEMENT 3 APPARTEMENTS DISPONIBLES !

2 HENRI
BARBUSSE



SUCCÈS COMMERCIAL - DÉMARRAGE DES TRAVAUX !

- Un emplacement idéal pour profiter de la vie citadine avec commerces, écoles, collèges, lycée, bibliothèque ... accessibles à pied !
- Des balcons confortables, de larges terrasses en attique et des jardins privatifs ... Des espaces vert en cœur de ville !
- Des prestations de qualité : résidence close et sécurisée avec digicode et vidéophone, parking en sous-sol ...

Profitez des meilleurs avantages
pour investir ou pour habiter !



RENDEZ-VOUS VITE SUR NOTRE ESPACE DE VENTE

Place Pierre et Marie Curie - Fresnes

Ouvert le lundi, jeudi et vendredi de 13h00 à 19h00,
le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
et le dimanche de 14h00 à 19h00

APPARTEMENTS

PRIX
À PARTIR DE ⁽¹⁾

3 PIÈCES

298 600 €

4 PIÈCES

364 500 €

0 805 405 485

Service & appel
gratuits

LNC.fr

 LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS

SCI 2060 FRESNES - Rue Henri Barbusse - 813 178 837 00015 RCS Nanterre - Les Nouveaux Constructeurs 50 route de la rein 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 09/2019. (1) Prix valeur au 23/09/2019, valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence 2 Henri Barbusse dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. (2) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du PTZ (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2018 et le décret du 30 décembre 2017. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2018. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles Inc.fr Détails et conditions sur notre espace de vente et sur LNC.fr. (3) L'investissement locatif présente des risques susceptibles de remettre en cause l'équilibre économique de l'opération : risque d'écart entre la prévision et la réalité sur les recettes locatives (vacance, niveau du loyer, impayés), les charges de copropriété, la hausse des impôts locaux, et la plus-value en cas de revente à l'échéance de l'engagement de location ». Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Réduction d'impôt pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6, 9 ou 12 ans à un loyer plafonné, et à des locataires sous plafonds de ressources. Les conditions sont définies à l'article 199 novovicies du code général des impôts tel que modifié par la loi de finances pour 2015. La réduction d'impôt sur le revenu est de 12% pour 6 ans de location ou 18% pour 9 ans de location, calculée sur le prix d'acquisition du bien retenu dans la limite de 300.000€. Faire un investissement immobilier présente des risques. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entraîner la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Cette réduction d'impôt est prise en compte pour le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux visés à l'article 200-0 A du CGI. Conditions disponibles sur Inc.fr.